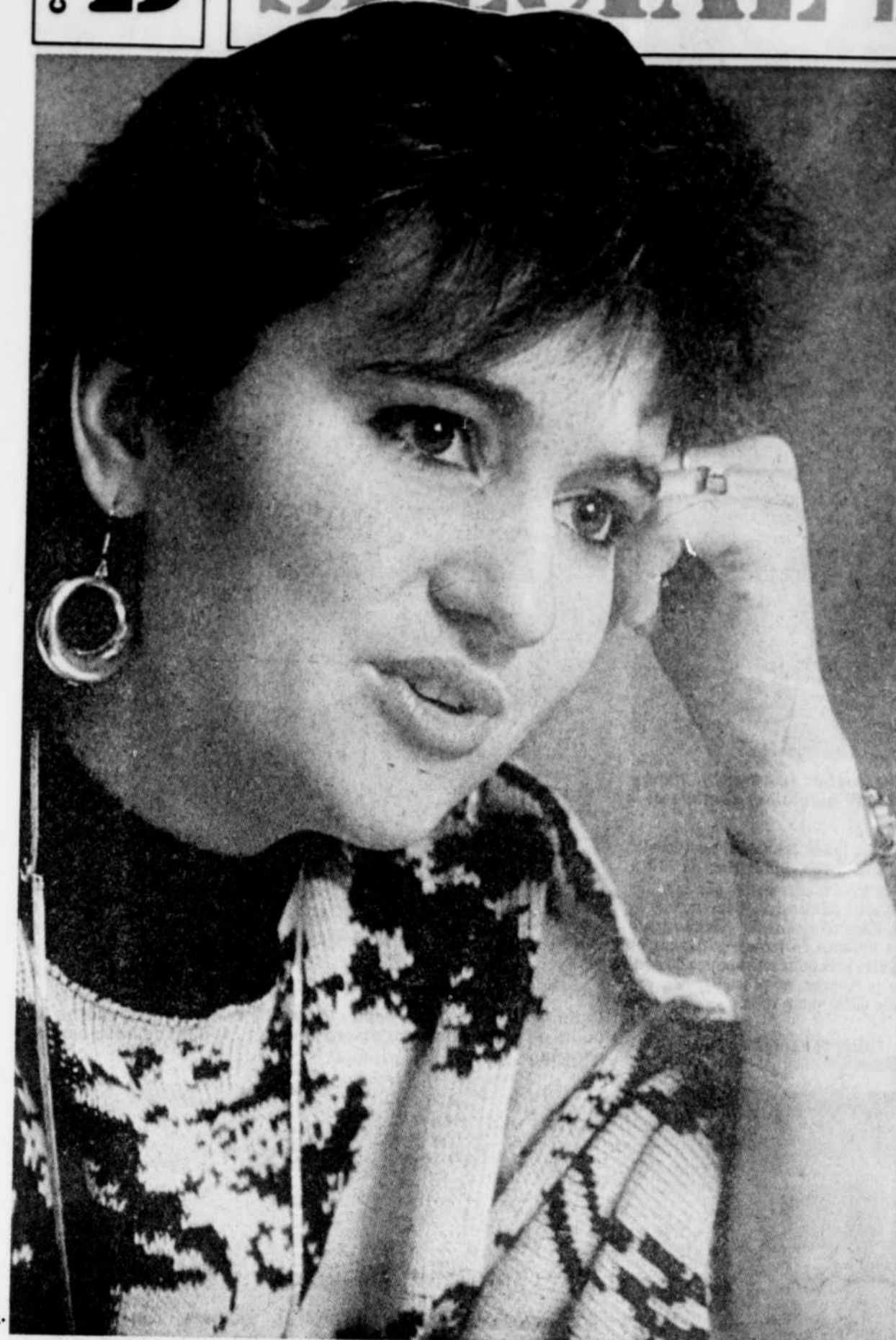


CAHIER **B**

SPECIAL DIMANCHE

UNE JOURNÉE DANS LA VIE DE...



Guylaine Bellavance
Les débuts glorieux d'une jeune Fidéenne stagiaire-comptable

♦ Etudier modérément mais de façon régulière et soutenue; viser l'essentiel et éviter les pertes de temps pour des questions de détail; savoir rester calme; éviter les bourrées de travail de dernière heure.



par **Jean-Claude RIVARD**

Il faut aussi - sinon surtout - savoir prendre du repos et du délassément.

Si un étudiant pris de panique à l'annonce d'un examen lui demandait conseil, c'est probablement ce que dirait Mme Guylaine Bellavance, de Sainte-Foy, stagiaire-comptable agréée. C'est elle qui vient de se classer première au Québec, deuxième au Canada, à l'examen final uniforme de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut canadien des comptables agréés.

Sa règle d'or: apprendre à bien lire et à bien comprendre le sens des questions d'examen. Il pourrait même être sage, pense-t-elle, qu'en une heure d'examen, on consacre 45 minutes à bien lire la question et 15 minutes à rédiger sa réponse.

L'examen - ou plutôt la série de quatre examens - qu'elle vient de réussir avec un succès exceptionnel n'est pourtant pas chose facile comme moyen de vérifier la maîtrise des connaissances de base acquises à l'université.

Elle n'a pas été épargnée par le stress de l'examen, pas plus que par la perspective d'un échec possible. C'est d'autant plus vrai que les quatre mois intensifs d'étude de cas pratiques et de "coaching" qui l'ont précédé lui ont paru très différents de ce qui se fait habituellement à l'université.

"Le professeur n'est plus là. Il faut constamment se mesurer à soi-même; ce n'est pas facile" dit-elle.

"Moi aussi, j'ai eu peur de l'échec. Je n'aurais pas aimé devoir reprendre les études. Tout ça, en plus des dépenses que ça représente dans le budget d'une étudiante".

Vive et exubérante, elle poursuit qu'elle a eu son premier soupir de soulagement quand on lui a demandé sa photo, pour fins de publication, en lui annonçant qu'elle était parmi les 20 meilleurs candidats du pays.

"Le reste, ajoute-t-elle, je l'ai appris en lisant LE SOLEIL".

Inutile de parler de la fierté de ses parents, M. et Mme Jean-Marie Bellavance, de Sainte-Foy, de celle de ses soeurs, Louise et Annie, et aussi celle de son employeur, la firme Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et associés.

En toute modestie, Guylaine se défend d'être une "bolle", comme on dit chez les étudiants. Elle reconnaît volontiers, toutefois, qu'elle était une première de classe, à la petite école, à Chicoutimi puis à Chandler, ainsi qu'au cégep Sainte-Foy et à la faculté des sciences de l'Administration de l'université Laval.

Le succès obtenu l'a même un peu surprise parce qu'à un certain moment elle s'est crue "un peu paresseuse".

Elle n'a pas suivi le cours de préparation à l'examen auquel beaucoup de collègues étaient fidèles. Pendant que certains d'entre eux "chauffaient" de 12 à 15 heures par jour, elle s'est limitée à six heures d'études. Mais elle affirme l'avoir fait de façon stricte, assidue et constante.

"J'ai beaucoup travaillé; j'ai mérité les résultats obtenus même si je ne me suis pas tuée à l'ouvrage", dit-elle.

Une école professionnelle

Le fait d'oeuvrer comme stagiaire-comptable agréé dans une petite société et celui de le faire dans une grosse boîte comme chez Mallette, Benoit, Boulanger et Rondeau, diffère souvent beaucoup.

Dans les petites sociétés, où la formation pratique se fait presque sur le tas, au feu de l'action dans une grande variété de dossiers. Les plus grosses sont de véritables écoles professionnelles. Dans certaines, on dispense même des cours de perfectionnement.

Les stagiaires y sont encadrés par une pyramide de personnes ressources, allant des associés jusqu'aux aînés du métier qui ont pour charge de superviser les stagiaires. Il ne faut pas exclure, bien sûr, tous ces experts à la compétence reconnue en matière de vérification, de comptabilité, de fiscalité, d'informatique, d'économie, d'actuariat, de gestion, de faillite, etc...
"J'ai beaucoup appris"

De la période de "coaching" qui a précédé l'examen, Guylaine dit avoir beaucoup appris. Elle porte un jugement analogue sur ses premiers mois de stage.

"Je n'avais jamais vu un état de banque. Je découvre un monde nouveau", raconte-t-elle.

Quotidiennement, entre 8h30 et 17h, elle rencontre "ses" clients. Elle doit souvent se déplacer.

Son travail est varié; c'est ce qui la passionne. La première fois que LE SOLEIL a tenté de la rejoindre, elle vérifiait les livres du syndicat des Fonctionnaires provinciaux (SFPD). L'entrevue s'est faite entre deux courses au siège de la Coopérative fédérée de Québec, à Montréal. Actuellement, elle travaille dans les états financiers de la Confédération des Caisses populaires Desjardins, à Lévis.

Bien sûr que d'autres mandats, d'autres expériences enrichissantes vont ensuite s'enchaîner. Et sans doute que la "boîte de chaussures" chargée de reçus et de factures qui impose au stagiaire-comptable agréé l'incroyable tour de force de devoir mettre de l'ordre dans les affaires d'une personne physique ou morale que talonne l'impôt ou l'inspecteur-général des compagnies, sera au nombre de ces expériences. Mais ce genre de défi est de ceux que Guylaine Bellavance adore. ♦

Guylaine Bellavance s'était classée première au Québec et deuxième au Canada à l'examen final uniforme de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut canadien des comptables, tenu en 1986. agréés.

FEUILLE DE ROUTE

• Au Québec, le nombre des comptables agréés dépasse le cap des 11,000, signale M. Pierre Bouchard, directeur des communications à l'Ordre des Comptables agréés. La rémunération d'un c.a. se compare avantageusement à celle d'un professionnel de niveau supérieur. Ainsi, elle était, en moyenne, de \$66,000 en 1984.

• Pour devenir comptable agréé et avoir le droit de porter le titre professionnel de c.a., il faut d'abord effectuer des études universitaires, soit en sciences de l'administration, soit en sciences comptables, réussir l'examen final uniforme et effectuer un stage pratique de deux ans. Les candidats aux études universitaires se recrutent habituellement chez les étudiants qui ont choisi l'option "sciences administratives" du réseau collégial. Ils se recrutent aussi dans le secteur des sciences pures, à la condition qu'ils acceptent de suivre certains cours d'appoint.

• Le chômage semble chose inexistante, ou presque, à l'heure actuelle, chez les comptables agréés. L'Ordre relève que les rubriques des journaux offrant de l'emploi semblent faire état d'un recru-

tement intense et même d'une pénurie de c.a. S'ils ne restent pas à l'emploi de la maison qui les a accueillis comme stagiaires, beaucoup lancent leur propre affaire, d'autres entrent au service d'entreprises, de la fonction publique ou se tournent vers l'enseignement collégial et universitaire.

• Sur les 3,612 candidats qui se sont présentés à l'examen final uniforme, 1,965 seulement l'ont réussi. Au Québec, la proportion était de 49 pour 100. Si le succès (54 pour 100) des candidats des autres provinces semble légèrement supérieur, il n'est pas inutile de rappeler qu'ils ne s'y présentent qu'au terme du stage. Au Québec, la chose se fait à la sortie de l'université. L'examen est d'une durée de 16 heures, réparties en quatre jours consécutifs. La première partie de cet examen portait, cette année, sur l'étude d'un cas: la solution de Guylaine Bellavance comportait une trentaine de pages!

• Les stagiaires-comptables agréés sont regroupés en une association qui comporte des sections locales dans diverses parties de la province: Québec, Montréal, Sherbrooke, etc... La section de Québec compte environ 250 membres. Elle a

pour président M. Robert Bédard (Charette, Fortier, Hawey, Touche, Ross et associés).

• On verse en moyenne \$16,500 par année, comme salaire, à un stagiaire-comptable agréé de premier niveau (première année). Certaines sociétés sont parfois plus généreuses (c'est le cas pour Guylaine), quelques-unes moins. Le stagiaire de niveau deux (deuxième année) touche habituellement \$ 20,000.

• M. Guy Boulanger c.a., vice-président régional de la société Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et associés, conçoit vraiment son entreprise comme une école professionnelle. Chaque année, on y embauche une dizaine de nouveaux stagiaires. Il y en a une vingtaine en permanence, la moitié en première année, les autres en deuxième. Au début, les stagiaires font de la vérification. Mais au fil du temps, ils apprennent à se familiariser avec tout ce qui touche la finance, la comptabilité, la fiscalité, etc... Au terme du stage, plusieurs restent habituellement avec la société (26 succursales, 95 associés, 770 employés). Les autres prennent diverses orientations. ♦



Guylainé en compagnie de M. Guy Boulanger, c.a., vice-président régional de la firme Mallette, Benoit, Bélanger, Rondeau et associés qui a l'honneur d'avoir dans son équipe une candidate aussi remarquable.

Inscriptions pour "Les Entretiens de l'hiver 1987"
Les 50 ans et plus en grand nombre à Laval

♦ L'extension de l'enseignement de l'université Laval offrira à partir de février des cours à l'intention des personnes de 50 ans et plus. Ce programme intitulé "Les Entretiens de l'hiver 1987" comporte une vingtaine de sujets.

par Jean MARTEL

Chaque sujet est traité pendant deux heures chaque semaine. Sauf exception, les frais d'inscription sont de \$40 par sujet. La date limite d'inscription est le 28 janvier et le début des cours est fixé au 16 février.

Les cours porteront sur les domaines suivants: théologie, philosophie, sciences, informatique, administration financière, patrimoine québécois, littérature, conversation anglaise, histoire, histoire de l'art,

dessin, peinture, culture vocale, hatha-yoga et conditionnement physique. Deux cours seront dispensés hors campus, à Charlesbourg.

M. Roland Doyon, responsable des activités du troisième âge à l'extension de l'enseignement, a signalé au SOLEIL que ce programme est en vigueur depuis 1983. D'année en année, on constate une augmentation du nombre de participants.

À la première session, ils étaient 154, et à celle d'automne 1986 ils étaient 645. Toutefois, un fait est constant: les sessions d'hiver attirent moins d'étudiants que celles d'automne.

Autre fait qu'a signalé M. Doyon: c'est la grande proportion de femmes qui s'inscrivent à ces entretiens. Il y a en effet 80 pour 100 de femmes. Pourquoi? M. Doyon a

tenté de donner une explication à ce phénomène, mais il se défend bien d'avoir trouvé la toute dernière raison.

Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il en pense: "Les femmes, dit-il, ont une meilleure espérance de vie.

Dans les catégories d'âge les plus avancées, les femmes sont de plus en plus en majorité. Mais ces données démographiques ne suffisent pas à expliquer notre constatation de départ." Toutefois il préfère laisser ce débat aux sociologues et gérontologues. ♦

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Examens de la vue
- Verre de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

DERNIER RABAIS

50%

sur toute la marchandise de saison
• Toute vente finale • Aucune mise de côté

Pour les enfants qui veulent suivre la mode, une mode qui les suit de 0 à 16 ans.

BOUTIQUE
LE PETIT
chaperon
rouge

0-16 ans 605, boul. Charest est - 523-7345
4-16 ans Place Laurier, mail sud-est, 2e niveau, voisin de la Baie - 658-7410



Mme Jacqueline Coulombe, vice-présidente du Groupe d'animation des Amis du musée du Séminaire de Québec (GAAMSQ), admire ce trousseau de baptême d'un bébé du siècle dernier. La robe est en linon, le manteau en coton laineux, le bonnet en dentelle et le châle en laine, le tout confectionné par des mains féminines de la famille.

♦ L'ère de la technique, de l'électronique, de l'ordinateur a transformé nos vies et complètement changé notre façon de vivre, de communiquer entre nous, de travailler, de nous transporter, de nous divertir.

jeunesse. Objets divers, vieilles photographies, instruments scientifiques autrefois utilisés dans des écoles, pièces artistiques comme certaines belles sculptures, mobiliers, tout cela concourt à bien nous situer dans le passé, un passé qui se situe au XIXe siècle et début de celui-ci.

L'exposition se termine comme elle commence: par un baptême puisque la vie continue, les générations succèdent aux générations. "Où il y a la vie, il y a l'espoir" écrivait Cervantès. D'une vie, naissent d'autres vies et l'espoir pour un peuple.

sauf le lundi. Du mardi au samedi: de 11h à 16h. Dimanche: de 11h à 17h. Prix d'entrée: \$5 par famille; \$2 pour adultes; \$1 pour membres de l'âge d'or; entrée gratuite pour les enfants de moins de 12ans et moitié prix pour les groupes de douze personnes et plus. Samedi, entrée libre pour tous.

Cette exposition tiendra l'affiche jusqu'au 30 avril à la salle du rez-de-chaussée, 9, rue de l'Université. Le musée est ouvert chaque jour

Pour renseignements: 692-2843.



par Monique DUVAL

Pourtant, il fut un temps, et pas si lointain, où chaque être humain vivait son existence d'une façon pour ainsi dire ordonnée par les générations qui l'avaient précédé. C'étaient, toujours les mêmes, les grands cycles: le baptême, l'école, la préparation à une carrière pour les garçons, au mariage ou à la vie religieuse pour les filles, le premier bal et le mariage; une autre génération arrivait qui ferait de même...

C'est l'étude de ce phénomène que fait, présentement au Musée du Séminaire, une intéressante exposition qui a pour titre *Les moments de la vie au XIXe siècle: de la naissance à la renaissance*.

Tout comme l'an dernier alors que le musée, en collaboration avec le groupe d'animation, avait organisé une exposition sur la porcelaine, cette activité culturelle a la caractéristique de présenter des objets qui proviennent aussi bien des membres de ce groupe d'animation que des réserves mêmes du Musée du Séminaire.

Il est intéressant également de souligner que tout le travail se fait en collaboration: choix des pièces, rapports de condition, documentation, présentation. Le conservateur, M. Magella Paradis, assume la direction et la première responsabilité de tout ce travail d'équipe.

Donc, quel que soit votre âge, vous aurez du plaisir à regarder les différentes vitrines et à revivre votre propre enfance, adolescence et

L'arrivée d'un enfant était toujours un grand événement et la préparation du trousseau requérait l'attention et les mains habiles de la future mère, des grands-mères et des tantes, trousseau qui d'ailleurs serait réutilisé et irait même à l'autre génération.

Le bébé grandit vite, devient petite fille ou petit garçon. Hier comme aujourd'hui, les jouets sont l'apanage de l'enfance, beau livre *La comtesse de Ségur*, poupée aux cheveux frisés ou jouet fabriqué par grand-père.

Puis, un jour, qui vient vite, la petite Lorraine ou le petit Olivier commence à aller à l'école et se prépare à la première communion, cérémonie importante s'il en fut une. Les photos sont là pour attester de la beauté de ce grand jour.

Et puis, on retourne à l'école. Au séminaire, on conserve de nombreux objets scientifiques qui servaient à l'enseignement, objets qui ont peut-être contribué à pourvoir notre pays de futurs Ampère, Pasteur ou Arago...

L'adolescente, elle, est élevée de façon à envisager deux voies pour son avenir: devenir religieuse ou se marier. En attendant, elle s'initie à la musique, au dessin, devient hôtesse d'une réception mondaine très élégante et finalement fait le grand pas. Remarquez bien ses souliers de noce, son chapelet, son paroisien, les divers colifichets qui en feront une mariée parfaite.

Pendant ce temps, le jeune homme, lui, voit ouvrir, devant lui, une carrière ou, plutôt, trois volets: prêtrise, droit ou notariat, médecine. Plus tard, s'ajouteront les sciences et les affaires.



Cette figurine de métal patiné (haute de 29 cm) a été réalisée au début de notre siècle par un créateur dont le nom ne nous est pas parvenu.



Autrefois, les jeunes filles s'initiaient à la musique, à la peinture, au dessin. Ce magnifique tableau évoque une adolescente du siècle dernier. Mme Marie-Dominic Labelle, du musée du Séminaire, en apprécie la valeur aussi bien picturale qu'ethnologique.



Le Soleil, Jacques Deschênes

LES ENFANTS BRISÉS.

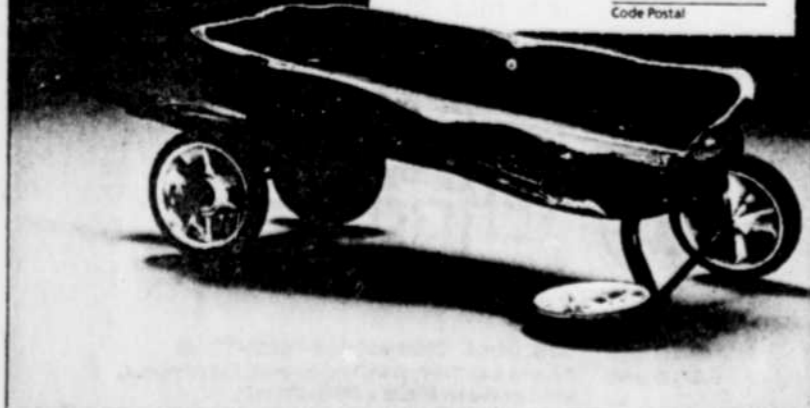
Parce que les enfants sont des enfants... beaux, innocents, fragiles, ils se brisent facilement et pour longtemps.

Faites venir notre brochure gratuite "Les enfants maltraités: des solutions". Vous pouvez peut-être aider quelqu'un.

La Fondation des Enfants maltraités du Québec Inc.
4507 A, Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3V 1E7

SVP, faites-moi parvenir un exemplaire gratuit de votre brochure:

Nom _____
Rue _____
Ville _____
Code Postal _____



SKODA

 * GLS 5 vitesses

LOCATION 179\$ par mois
GARANTIE 5 ANS
MILLAGE 120 000 KM
AUCUN COMPTANT

SPECIAL ACHAT 204\$ par mois

MÉCANIQUE 26\$ l'heure
Voitures de toutes marques.

VENTE DE JANVIER '87 Choix de voitures usagées.

J.Y. SIROIS
126, route des Îles
St-David, Cté Lévis
Tél.: 833-1721

SKODA



Les personnes qui visitent l'exposition ne manquent pas de regarder attentivement cette vitrine où trône la truelle qui a servi au lancement des travaux de construction de la gare du Palais etc.

Prenez avis que Doris G. Therrien, 209, Beauvillage, St-Sylvestre GOS 3C0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-504828-001, pour la région 03, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de G.D.R. CONSTRUCTION INC., 209, Beauvillage, St-Sylvestre GOS 3C0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

1re publication: 18 janvier 1987
2e publication: 19 janvier 1987

Prenez avis que André Gagné domicilié à 3320, avenue Duval, #5, Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Paul-André Gagné.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie/corporation R.L.T. QUEBEC Ltée demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
Louis Bergeron, prés.

DOSSIERS

La papeterie de Matane

L'éternelle plate-forme électorale

La papeterie de Matane... Ce projet dont on parle sérieusement depuis les années 1970, n'a jamais été aussi près de se réaliser. Pourtant un ensemble de facteurs "négatifs" a amené le principal promoteur, la firme norvégienne Saugbrugs, à se retirer du dossier à la fin de 1986. Le projet de papeterie redevient donc ce qu'il a toujours été: une plate-forme électorale. André Dionne explique.

♦MATANE--La papeterie de Matane est-elle en voie de devenir une partie intégrante des programmes électoraux fédéral et provincial pour les prochaines vingt années?



Textes de **André DIONNE**

Un citoyen attentif à la chose publique aurait pu le croire jusqu'à tout récemment au moment où la compagnie norvégienne Saugbrugs Foreningen se retirait de ce projet, à la toute fin de 1986, après y avoir investi une somme supérieure à \$2 millions en recherches et analyses et autres travaux préparatoires.

Jamais un projet d'une papeterie à Matane n'aura été aussi prêt de sa réalisation depuis qu'il est affaire sérieuse, c'est-à-dire au milieu des années 1970 et surtout après 1976 sous le gouvernement du Parti québécois.

Ce projet est assurément l'illustration la plus brutale et la plus claire de la difficulté d'une région d'assurer son développement économique.

C'est le combat de la démesure. Le maire de Matane parlera ouvertement de "cruauté mentale" ou encore de population tenue en otage alors que sa situation socio-économique est la pire au Canada, après Terre-Neuve bien sûr.

Le projet de papeterie de Matane est à la fois l'histoire d'une chicanerie Ottawa-Québec, d'une crise Ontario-Québec et d'une démonstration rigoureuse de la puissance politique des multinationales du papier et de leurs filiales de l'Est québécois.

Le retrait de Saugbrugs

La société norvégienne n'a pas explicité (et ne le fera pas) les raisons fondamentales de ce retrait du projet de Matane alors qu'il répondait à toutes les conditions objectives de la pénétration d'un marché nord-américain en forte demande de ce type de papier.

Plus, le projet norvégien, une production de papier glacé supercalandré de type "A", constituait un acquis net pour le Canada tant au niveau du produit fini que de l'emploi. D'où un avis favorable des hauts fonctionnaires québécois du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) qui, pour une fois, voyaient un projet qui ne risquait pas d'aboutir.

Selon les informations émanant de diverses sources fiables, Saugbrugs a décidé d'abandonner Matane pour une foule de raisons qui, additionnées les unes aux autres, justifiaient son abandon.

L'accumulation de retards induits, pour ne pas dire davantage, de la part d'Ottawa, est certes l'une des raisons principales.

Ces retards auraient entraîné des coûts additionnels de l'ordre de près de \$100 millions.

Évalué à l'origine à \$327 millions, le projet a glissé graduellement vers les \$420 millions, différence que devaient absorber (selon une entente écrite) les deux associés, Saugbrugs et la société d'Etat québécoise Rexfor.

L'augmentation des coûts et les transactions internes à Saugbrugs et au holding qui en est le propriétaire, Kosmos, ont doublé les aspects négatifs de l'évaluation finale du dossier.

On aurait également douté des perspectives réelles du marché nord-américain, craint la nouvelle loi québécoise sur les forêts en matière de sécurité sur les approvisionnements. Saugbrugs redoutait également par dessus tout une surtaxe américaine importante sur les exportations de papier. Plus de 75 pour 100 de la production de l'usine de Matane devait en effet être acheminée vers les États-Unis.

La négociation des tarifs d'électricité aurait également été un facteur négatif pour les Norvégiens quoique les avis soient partagés à ce niveau.

Fin novembre, Québec a pressé Saugbrugs de prendre une décision

pour le 31 décembre dernier, sinon... Attitude qui aurait finalement joué en faveur des éléments négatifs au dossier.

Sur un plan moins objectif, Saugbrugs n'aurait pas senti sa présence bienvenue au Canada, sentiment né bien sûr des retards successifs à soutenir par des deniers publics le projet de Matane.

Ici, certains ont jugé Saugbrugs trop gourmande ce qui devait entraîner de longues négociations permettant aux adversaires de gagner du temps et d'agir.

Le "lobby" des papeteries

Quoique pauvre, la grande région de l'Est du Québec, un pays surfacé de forêt sur près de 85 pour 100 de son territoire, est fortement imprégnée par les multinationales du papier et des cartons.

Québec North Shore à Baie-Comeau, Donohue à Clermont, Bato (US) à Rivière-du-Loup, Canadian International Paper (CIP) à Matane, Cascades à Cabano et à Port-Cartier, Consolidated Bathurst à New-Richmond, Gaspésia à Chandler.

Elles sont filiales de Ontario Paper (ONS), Dow Jones et Washington Post (Bato), Power Corporation (Consol), Abitibi Price (Gaspésia), et Canadian Pacific (CIP).

Il va de soi que le nouveau venu de Matane dérangeait fortement la loi des marchés internes en matière d'approvisionnement, freinait ou menaçait certains projets d'expansion ailleurs au Québec (Kénogami et Grand-Mère), permettait des alternatives de développement de l'industrie forestière jusqu'ici à la merci des "multis". Celles-ci craignaient également une approche et des technologies nouvelles de l'exploitation forestière (sylviculture, utilisation intégrée des bois, technologie industrielle poussée, etc).

Le combat de ceux qui mènent encore le dossier de la papeterie régionale de Matane en est un de Titan.

Les filiales de ces multinationales sont placées dans une situation de "profitabilité" optimale: de la matière ligneuse à volonté à un coût inférieur à celui de son coût réel de production, une main-d'œuvre fort abondante baignée d'un climat de chômage et d'assistance sociale, un système de transport compétitif qu'on peut faire chanter à volonté, une insécurité économique régionale qui écarte pour le moment les crises sociales profondes, le tout enrobé de subventions à la modernisation.

La surabondance des sources d'approvisionnement à bon compte illustre bien la domination des papeteries existantes d'où leur acharnement face aux "étranges".

Coincées plus étroitement à une certaine époque, alors que le dossier de Saugbrugs était plus solide que jamais, Consol et Gaspésia ont fait intervenir publiquement les maires des villes de Chandler et New-Richmond de même que les MRC de Pabok (Chandler) et de Bonaventure (New-Richmond) pour dénoncer le projet de Matane.

Ils se sont opposés au projet en brandissant le terrible spectre de la faiblesse des approvisionnements, un argument de taille servi depuis toujours par les multinationales alors qu'en pratique elles pigent le bois et les copeaux où elles veulent compte tenu du contexte de production en forêt.

Ces éclats publics de la part des multinationales, par personnes interposées bien sûr, seront probablement les seuls de toute l'histoire de ce projet. Elles préféreront un lobby "discret mais efficace", affirme un document d'analyse rendu public ces jours derniers après sa remise au premier ministre du Québec Robert Bourassa.

Elles profiteront plutôt des lenteurs administratives et politiques d'Ottawa pour bien démontrer à Saugbrugs les "dangers" et les effets négatifs de son projet en terre américaine.

Les informateurs les plus virulents à l'endroit de la politique fédérale affirment qu'Ottawa, ne pouvant dire non officiellement, a simplement permis au "lobby" de faire la "job" de dissuasion.

On brandit la menace d'une surtaxe américaine, un projet améri-



C'était en 1984.

caïn dont il n'a jamais été question jusqu'ici, du moins publiquement.

Lors de l'étape du financement, trois banques contrôlées par des intérêts financiers torontois dont la Banque Mercantile et la Banque Toronto-Dominion, ont refusé toute participation au projet. Pour la Banque de Montréal, proche des intérêts de Power Corporation qui contrôle Consol, il n'en fut pas question non plus.

La Banque nationale du Canada et la Banque royale ont donc été

seules à participer au financement du projet Saugbrugs.

Le développement régional

Dans un commentaire diffusé par Radio-Canada cette semaine, une citoyenne de Matane affirmait que le premier ministre du Canada est député de Manicouagan et qu'en conséquence, la papeterie ne peut se réaliser sous le présent gouvernement fédéral.

Ce simple commentaire peut apparaître simpliste à prime abord. Il ne rappelle pas moins que pendant

la campagne électorale de 1984, le candidat Mulroney avait dit non à la papeterie de Matane affirmant que son gouvernement ne subventionnerait pas les sociétés étrangères.

Le développement économique d'une région, quelles que soient les justifications sociales et économiques d'un projet, semble devoir passer par les lois politiques du monde capitaliste.

L'avortement du projet de Matane rappelle que les mêmes règles sévissaient en 1927.

L'économiste gaspésien Esdras Mainville dressait à cette époque le constat suivant. Il parlait alors de "l'inaptitude de l'entreprise capitaliste à répondre aux besoins permanents de la population", de batailles de juridiction entre le fédéral et le provincial, de l'oubli de la région par le gouvernement, de mauvaises politiques sociales, d'une exploitation irrationnelle des forêts, etc.

C'était en 1927.

Le Bas-Saint-Laurent: le tiers-monde québécois

♦MATANE--Pour soutenir le taux d'inactivité dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (incluant les îles de la Madeleine), les deux gouvernements versent annuellement la somme de \$400 millions, soit l'équivalent du coût global du projet de papeterie.

Cette équation révélatrice de l'état économique de l'Est du Québec est contenue dans un document d'analyse dressé par la ville de Matane, document remis au premier ministre Robert Bourassa jeudi soir.

Les statistiques comparées démontrent non seulement que l'Est demeure la région la plus pauvre du Québec mais aussi que son niveau de pauvreté est à peine

moins pénible que celui de Terre-Neuve, le Tiers-Monde du Canada.

Le chômage

Les statistiques échaffaudées depuis 1980 démontrent que cette région a été la plus durement touchée au pays par la récession économique.

À la fin de 1984, elle comptait toujours 7,000 emplois de moins qu'en 1980 alors qu'on en comptait 117,000.

En 1980 et 1982, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent ont perdu 21,4 pour 100 des emplois disponibles comparativement à des pertes de 4,1 pour 100 pour le Québec et de 2,3 pour 100 pour Terre-Neuve. Durant les 12 mois de mai 1984

à avril 1985, le taux de chômage moyen s'établissait à 25,6 pour 100 en Gaspésie et à 16,9 pour 100 dans le Bas-Saint-Laurent pour un taux de chômage moyen de 20 pour 100 pour l'ensemble du territoire.

Les statistiques plus récentes ne sont guère plus reluisantes démontrant encore que cette région est la plus défavorisée du Québec.

Dépeuplement

Une telle situation économique qui perdure entraîne nécessairement l'exode de la population active du territoire.

En juin 1985, le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie comptait 312,743 habitants (moins 7,26 pour 100), niveau d'ailleurs identique à 1981.

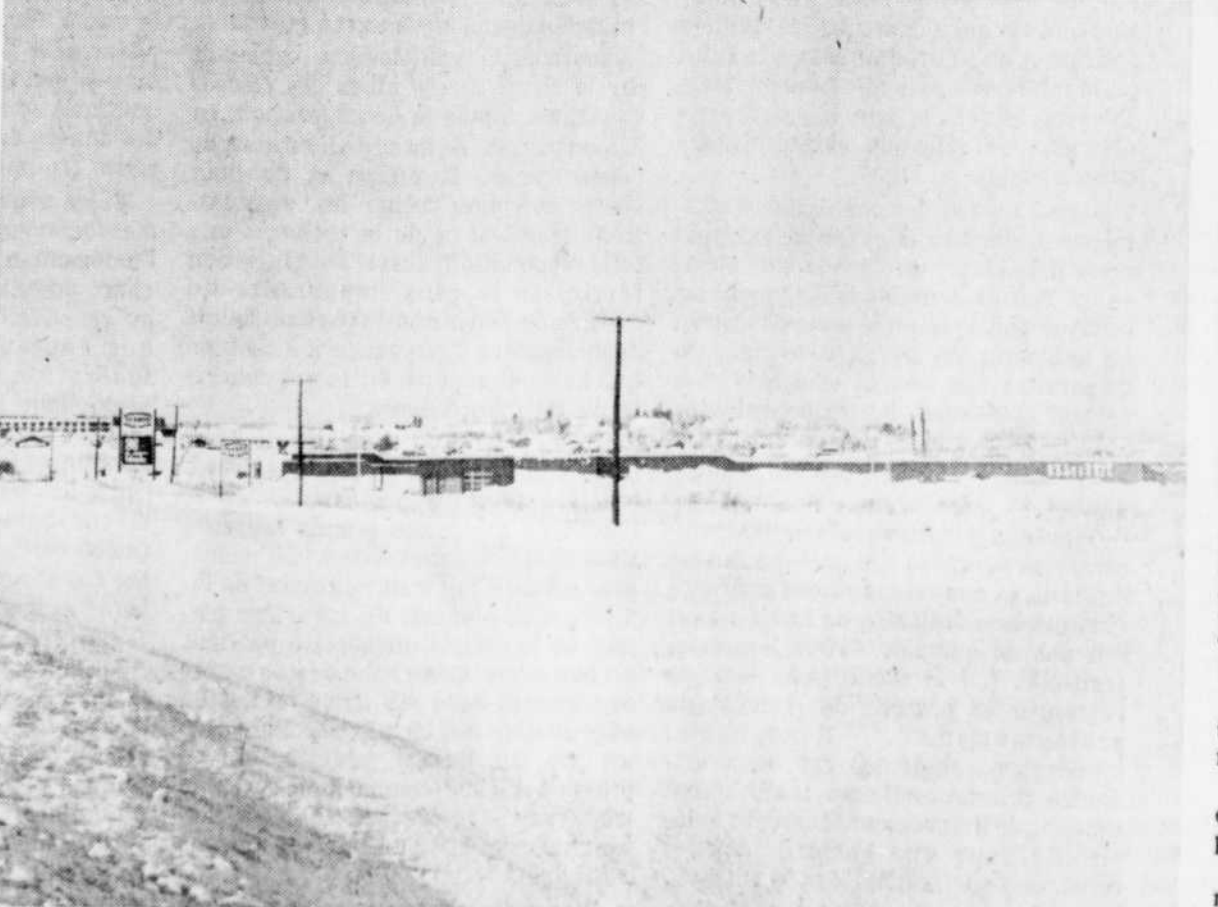
En 1961, cette région comptait 337,000 habitants.

Durant cette même période, la population du Québec augmentait de 22,42 pour 100 et de 33,37 pour l'ensemble canadien.

Au plan des revenus disponibles pour chacun des habitants du territoire, il se situait en 1983 au même niveau que la province tiers-mondiste du Canada, Terre-Neuve. Des statistiques plus récentes n'indiquent pas de changement significatif.

À cette date, il était de \$7,111 par personne, soit \$81 de plus que le citoyen terre-neuvien.

Pire, certaines zones du Bas-Saint-Laurent, le Témiscouata et la Matapédia en l'occurrence, sont particulièrement touchées par la pauvreté avec des revenus personnels disponibles de \$6,022 et \$6,227 respectivement.



Cabano, dans Témiscouata.

Assistance à la pauvreté

Toujours selon les statistiques de 1983, Ottawa a versé \$263 millions en prestations d'assurance-chômage, soit \$804.59 par personne contre \$810 à Terre-Neuve et \$417.74 pour l'ensemble canadien.

Au cours de la même période, \$96 millions ont été versées sous forme de prestations d'aide sociale pour un sous-total de soutien à la pauvreté de \$359 millions.

A cela, il faut ajouter les divers programmes d'emplois temporaires placés sous le contrôle politique du député pour faire de la politique (les fameux Canada au Travail) : près de \$40 millions en 1983.

Le total de ces paiements de transfert s'établit donc à \$398,2 millions par année.

Redistribuée, cette somme équivaut à 15 pour 100 du revenu personnel disponible (\$7,111).

Et ce \$7,000 de revenu personnel disponible représente 65,5 pour 100 du revenu disponible moyen au Canada établi à \$10,851.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Diplômés, ils étudient un métier

Des jeunes et moins jeunes, diplômé collégial en poche, retournent sur les bancs d'école pour apprendre un métier. La dure réalité du marché du travail leur fait prendre conscience de leur mauvais choix de carrière.



par
Vianney
DUCHESNE

Le Pavillon technique de Québec, une école secondaire, reçoit pour la deuxième année consécutive des étudiants qui ont un certificat d'études collégiales ou qui abandonnent le cégep en cours de route faute d'y trouver la motivation ou la capacité nécessaire à la poursuite de leur apprentissage. Ces jeunes imposent volontairement une rétrogradation à leur formation dans l'espoir de mieux gagner leur vie ou tout au moins d'y arriver de façon plus agréable.

Et les statistiques prouvent qu'ils n'ont pas tout à fait tort puisque 62 pour 100 des 335 finissants de l'an dernier ont déniché un emploi, dont 42 pour 100 dans le métier qu'ils ont appris contre 3.5 pour 100 toujours à la recherche d'un travail; les autres ont poursuivi leurs études. Une étude du ministère de l'Éducation, en 1984, a révélé que 17.2 pour 100 des diplômés universitaires en sciences humaines cherchaient toujours un gagne-pain, deux ans après la fin de leurs cours.

Un des élèves a vainement attendu pendant 10 ans que son baccalauréat en arts plastiques lui ouvre la porte d'une carrière dans sa spécialité; peine perdue. D'autres avouent qu'ils étaient peu disposés aux cours théoriques mais qu'on ne les a pas encouragés à tirer partie de leur intérêt pour les métiers manuels. Serait-il devenu honteux de fréquenter une école technique à l'heure où la déqualification de la main-d'œuvre est dénoncée sur les chantiers de construction justement parce que la formation professionnelle n'a pas suffisamment préoccupé ceux qui ont la responsabilité de préparer la relève?

Personne ne peut contester la valeur d'une formation de base diversifiée, surtout dans une société comme la nôtre où la polyvalence devient quasiment un outil de travail sur un marché où rien n'est totalement sûr. Par contre, il faudrait éviter que les diplômés aient l'impression que leurs parchemins ne valent plus rien.

Les étudiants interrogés par le journaliste du SOLEIL ont pointé du doigt les conseillers d'orientation pour leurs erreurs de parcours. Ce n'est pas la première fois que des jeunes se plaignent du fait qu'on les incite à poursuivre des études qui ne leur conviennent pas comme si on voulait délibérément retarder leur arrivée sur le marché du travail.

Les élèves manquent souvent aussi d'informations pertinentes et précises sur le choix de leur future carrière. Un groupe de secondaire V qui avait opté pour des études collégiales en communications a pu découvrir à son grand étonnement, au cours d'un stage au journal, ce qu'était le métier de communicateur. Peu d'écoliers ont une telle chance de corriger, s'il y a lieu, leur trajectoire scolaire avant qu'ils ne soient trop tard.

Bien sûr, les conseillers d'orientation ne peuvent prédire l'avenir. Mais l'aide accordée au jeune dans le choix de ses matières va au-delà de l'énumération des métiers ou des professions accessibles par la voie des sciences ou du professionnel long et court. Au-delà aussi des centres d'intérêt que l'on croit percevoir chez un jeune de 15 ou 16 ans, puisque c'est à cet âge qu'on leur demande de se brancher pour la vie ou presque...

Les jeunes ont déploré, lors d'un colloque organisé par l'université de Montréal, à l'automne 1983, le fait que l'école n'assure pas la liaison des étudiants avec le reste de la société. Le grand nombre de décrocheurs et le retour à l'apprentissage d'un métier de ceux qu'on destinait à des carrières supposément plus nobles illustrent fort bien que rien n'a changé depuis.

La même remarque est venue du Sommet québécois de la jeunesse avec l'appui des employeurs et ce sont les jeunes à la recherche d'un travail qui ont fait les frais: chômage, difficultés d'intégration au marché du travail et mauvaise qualité du rendement. L'école a pourtant l'obligation de tenir compte de la réalité en s'adaptant aux besoins de son milieu, de sa clientèle et des individus.



REVUE DE PRESSE

Malgré tout, une terre d'accueil



par
Guy
RONDEAU
de la Presse
Canadienne

L'afflux imprévu de pseudo-réfugiés, en particulier de Turcs qui cherchent à s'établir au Québec, vient de faire ressortir les graves lacunes des lois canadiennes de l'immigration. On estime que 1,800 Turcs sont entrés au pays au cours des quatre derniers mois, en réclamant le statut de réfugiés.

Le ministre de l'Immigration et de l'Emploi, Benoit Bouchard, a décidé que des visas seront dorénavant exigés des arrivants de la Turquie et de quatre pays africains. Une révision en profondeur des lois de l'immigration devrait être soumise aux parlementaires le printemps prochain.

Les journaux sont d'avis que s'il devient essentiel de réviser les lois, le Canada doit quand même sauvegarder sa réputation de terre d'accueil.

Claude Bruneau, du NOUVELLISTE de Trois-Rivières, souligne qu'il y a deux tendances au pays. L'une, celle de la porte fermée, de la charité bien ordonnée qui commence par soi-même. Nous avons nos

chômeurs, nos pauvres, nos impôts, nos déficits. L'autre, celle de la porte ouverte, et du devoir d'hospitalité, face au problème mondial des réfugiés. Il faut s'organiser pour en recevoir davantage, et non pas renvoyer les illégaux, ou exiger des visas.

Quand on sait la misère de certains pays, ajoute Bruneau, quand on connaît la richesse du nôtre, la stagnation de notre population naturelle, l'enrichissement apporté par les immigrants, il faut convenir qu'une attitude fermée serait cruelle pour les autres et néfastes pour nous. L'attitude du Canada doit demeurer l'ouverture. Surveillons mieux les fenêtres, dit Bruneau, mais gardons la porte ouverte.

THE GAZETTE écrit que seuls les réfugiés authentiques devraient être autorisés à demeurer au pays. Ottawa doit agir ainsi en toute justice pour ses propres citoyens et pour les immigrants éventuels. Le journal anglophone invite le gouvernement fédéral à prendre des mesures énergiques pour corriger la situation.

Tout se passe, écrit Michel Roy, dans LA PRESSE, comme si le Canada avait perdu le contrôle de ses frontières et la liberté de choisir les immigrants qu'il veut bien recevoir. En cela, notre politique est pas-

sive, résignée plutôt qu'inventive et dynamique.

Roy dit que le Canada doit se donner une politique d'immigration qui lui sera dictée par ses intérêts, non par le hasard des arrivées inopinées.

Jean-Claude Leclerc, du DEVOIR, soutient que la prochaine législation sur le statut de réfugié doit être efficace et juste tout à la fois, propre à décourager les abus, mais en même temps pourvue de mesures de protection auxquelles les gens persécutés ont droit.

La prochaine loi du refuge, poursuit Leclerc, ne saurait être conçue ni appliquée comme un instrument de dissuasion contre l'immigration illégale. Elle doit viser son objectif essentiel: la protection des réfugiés.

Dans LA TRIBUNE de Sherbrooke, Roch Bilodeau note que la plupart des Canadiens tiennent sans doute à ce que leur pays demeure généreux et humanitaire en matière d'immigration. Mais cette même majorité aura rapidement raison de s'indigner si ses représentants fédéraux continuent d'accepter quiconque sans distinction. Ottawa doit modifier sa politique dans les plus brefs délais.

Pierre Tremblay, du DROIT d'Ottawa-Hull, fait remarquer que le Canada a certes le droit strict d'exiger de quiconque

veut entrer au pays qu'il fasse la preuve de ses prétentions. La pratique d'exiger un visa est courante de par le monde. Mais cela n'est pas dans la coutume canadienne. La réputation de liberté qui nous vaut l'attention suppliante de tant d'immigrants et de réfugiés nous vient de là: prendre le risque d'accueillir.

Pour Valère Audy, de LA VOIX DE L'EST de Granby, c'est un dossier aussi délicat que complexe à traiter. Il ne s'agit pas, dit-il, de fermer les portes aux étrangers. Surtout il ne faut pas refouler ceux qui ont besoin de protection. Mais laisser faire les pseudo-réfugiés c'est être injuste envers les aspirants qui se conforment aux lois du pays et en outre cela ne les incite d'autres à agir illégalement.

Dans LE MATIN de Moncton, Rino Morin Rossignol met en garde contre un angélisme qui nous empêcherait de faire la différence entre une personne en danger de mort dans son pays et une personne en quête d'une meilleure situation économique.

Le Canada doit demeurer une terre d'accueil mais il doit en même temps exercer un contrôle plus intelligent et plus démocratique sur l'entrée au pays de ceux et celles qui désirent venir partager notre réalité.

NOTES DE LECTURE

Quand les visions nationalistes mènent au cul-de-sac



par
Raymond
GIROUX

Comment peut-on être Français en Amérique du nord? Cette question-trame de notre histoire collective, fondement essentiel du nationalisme, attend toujours sa réponse. Et après plus de 450 ans d'efforts, on peut se demander si jamais le débat sera clos.

L'historienne anglo-canadienne Susan Mann Trofimenkoff vient de publier, en version française, son interprétation globale de notre passé axée justement sur le rôle clé du nationalisme. *Visions nationales: une histoire du Québec* ne se veut pas un manuel d'histoire au sens classique du terme. Le lecteur n'y trouve pas les points-virgules qui ont marqué l'évolution de notre société, ni les aléas de la petite politique d'arrière-banc.

L'auteure propose, dessine plutôt une fresque idéologique originale. Elle intègre des éléments autant politiques qu'économiques, elle va aux sources sociales comme religieuses de notre

histoire. Au moment où les Québécois tentent toujours de résoudre la question du véritable portrait de Wilfrid Laurier et de Henri Bourassa à la suite de la mini-série de Radio-Canada, Mme Trofimenkoff rappelle certains éléments de réflexion essentiels sur cette époque.

Face à un Laurier chantre de l'optimisme économique et du développement inéluctable du Canada, elle oppose un Bourassa nationaliste "meilleur critique politique qu'homme d'action". Le fondateur du Devoir a tendance à disparaître aux heures cruciales et à refuser d'assumer les responsabilités politiques qui découlent de sa mésalliance avec les conservateurs francophobes de l'époque.

Ajoutons à cette pusillanimité viscérale de Bourassa son anti-féminisme militant, et nous comprenons pourquoi l'historienne diplômée de Laval ne lui fait pas de quartier. "Pour Bourassa, écrit-elle, (...) le féminisme vient de l'étranger et possède des relents de protestantisme". Xenophobie, intolérance religieuse: ces deux marmelles du nationalisme traditionnel rendent, le mouvement féministe indésirable pour une société fermée, construite sur la famille et la religion.

Car l'émancipation féminine menace directement la structure de la société

canadienne-française. Ce phénomène, aux yeux des nationalistes, découle de l'individualisme anglo-saxon et détruit l'échafaudage péniblement construit par le clergé et ses alliés des classes moyennes depuis la Confédération. La démonstration de force de Bourassa, de l'ensemble de la presse et du haut clergé convainc même les organisations québécoises de la futilité d'une telle réclamation: aussi "l'organisation féministe la plus importante du Québec, la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste (...) renonce à l'attitude qu'elle avait adoptée en ce qui concerne le vote des femmes".

Trofimenkoff, au contraire de l'histoire traditionnelle, ne situe pas cette réaction contre l'émancipation de la femme en marge des grands courants sociaux et politiques. Elle y voit même, avec justesse, un trait marquant de l'idéologie dominante, un caractère majeur de la société québécoise pendant un bon siècle. Cette habitude de parler des femmes dans des notes en bas de page ou dans des chapitres saupoudrés un peu par hasard, rédigés sous la pression sociale comme une sorte de mode, doit être évacuée de la production historique, à l'exemple de *Visions nationales*.

La pensée presque esclavagiste de Bourassa, et de Lionel Groulx après lui,

envers la femme québécoise peut aider à comprendre la facilité avec laquelle le camp fédéraliste a pu utiliser le phénomène des *Yvette* lors du référendum de mai 1980. Car le féminisme et la politique se confondent depuis la fin des années de la Révolution tranquille, selon Trofimenkoff.

Si les péquistes ont tellement parlé d'association qu'ils en ont occulté l'indépendance, si les Libéraux provinciaux posent tellement de conditions au renouvellement de la constitution que l'auteure y reconnaît mal la fédération, les féministes, elles, prétendent le débat hors de propos. Chacun a tenté de s'approprier le vote féminin en arguant de l'identité de la cause des femmes avec la sienne. D'où la confusion légitime de bien des Québécoises et la difficulté d'interpréter ces mouvements contradictoires à laquelle n'échappe pas l'auteure.

Sans pouvoir répartir le vote référendaire selon le sexe, on sait au moins avec certitude que la campagne des *Yvette* pour le "non" a produit un effet presque magique dans les médias et dans la population. Et, triste ironie de l'histoire, c'est au nom de "la fidélité au passé et par sens des responsabilités face à l'avenir" qu'il fallait s'opposer à l'indépendance pronée par le Parti québécois. Les nationalistes

croyaient, avec Lise Payette, s'être alliés aux féministes. Erreur évidente. Peut-être a-t-on assisté à une vengeance inconsciente contre des décades d'anti-féminisme nationaliste?

Trofimenkoff conclut que "c'est quelque part dans la confusion entre le féminisme, le fédéralisme et l'indépendance que la vision nationale de René Lévesque s'est évanouie". Personne, écrit-elle, ne peut dire comment il est possible de vivre en français en Amérique.

Le Québec dans un cul-de-sac, alors? *Visions nationales* s'achève sur une vision d'échec. Et pourtant, rien dans ce livre ne remet en question la survie de la nation. Simplement, le nationalisme politique sert une certaine classe sociale sans vraiment s'enraciner dans la population: à preuve, une Conquête bien tolérée, une indifférence face à la rébellion de 1837, un "non" au référendum. Et un Etat québécois qui a tenté de s'approprier les valeurs traditionnelles en lieu et place du clergé. Conclusion implicite de l'auteure: trouvez autre chose pour éviter de tourner en rond.

★Trofimenkoff, Susan Mann. *Visions nationales: une histoire du Québec*. Saint-Laurent, Qc, Editions du Trécaré, 456 pages.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs(s). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

L'ÉCOLE

Un bon point

J'ai suivi avec grand intérêt le reportage diffusé à Radio-Canada, dans le cadre du "Point", portant sur l'école secondaire.

J'aimerais féliciter Radio-Canada pour son application à cerner la problématique et pour avoir eu le courage de proposer des avenues de solution.

On a vite crié haro sur certaines images ou scènes du reportage, les qualifiant d'exagérées ou de non conformes à la réalité du milieu. Peut-être. Et si l'on présentait au public certaines scènes filmées à l'insu dans les corridors, les casiers, la cafétéria, en classe, avec le remplaçant ou la remplaçante, le vendredi, dernière période... On pourrait également demander à quelques parents de vivre l'expérience de la surveillance en classe et dans l'école pendant quelques jours et leur demander leurs impressions.

Serions-nous incapables de

soutenir trop longtemps la réflexion de notre propre regard dans le miroir de l'éducation?

Je donne mon appui au directeur de l'école Louis-Riel, qui n'a pas attendu les solutions magiques venant de l'extérieur. Je l'appuie parce qu'il a eu le courage de concrétiser dans un milieu scolaire son idéal philosophique de l'éducation.

N'est-il pas plus facile dans notre société de prendre la forme du moule socio-politique proposé ou de remettre la responsabilité de l'éducation à l'éduqué en lui donnant l'impression que l'on respecte sa liberté?

Cette attitude non compromettante a pour conséquence de remettre dans les mains des utilisateurs le fardeau de leurs échecs et la piètre performance du système d'éducation. ●

Paul-Eugène Mercier
Les Saules

À contre-courant

On se croirait au Japon, dans une usine d'assemblage en électronique où l'on atteint -c'est connu- une qualité de production qui fait l'envie du monde industriel; on se penserait revenu dans un pensionnat d'autrefois où l'on plaçait, comme cela, à l'entrée de certains locaux d'étude des slogans incitatifs.

Détrompez-vous; il s'agit plutôt d'un petit collège privé de Ste-Foy: le collège de Champigny (400 élèves). C'est d'une réalité en cours qu'il s'agit: cette école s'étant donné tout un plan d'action dans le sens de l'excellence, tant pour les élèves que pour le personnel. Rien de moins!

Désormais, au Collège de Champigny, les travaux auront une présentation uniformisée d'après un guide méthodologique où disposition, écriture, propreté, de même que fautes de français les plus criantes et construction de phrases ne seront pas la préoccupation des seuls professeurs de français mais de tous les enseignants-ou presque.

Comment procédera-t-on? Après une longue période préparatoire (printemps-automne '86)

et une autre de sensibilisation habilement orchestrée, on évaluera maintenant de trois lettres des travaux pris au hasard dans chaque étape en rapport avec les points cités plus haut. Le tout dans un but d'améliorer la qualité du travail des élèves et -si possible- arriver à une certaine forme d'excellence.

Nous voilà donc engagés à nager à contre-courant puisqu'en éducation, la loi de la facilité, du vite-fait, de l'à-peu-près, du "ça-fera-quand-même" bref, du manque de rigueur intellectuelle, joue encore. Et le but de tout ce branle-bas: arriver à convaincre nos élèves de la nécessité d'un travail bien fait! (...)

Pour l'instant, le Collège de Champigny entend cette action d'envergure sans aucun complexe de supériorité mais bien conscient des reticences du milieu sans parler du surcroît de travail pour les enseignants. Depuis octobre, le défi est lancé et des efforts concrets sont engagés... ●

Charles-Henri Dion
Enseignant de
Champigny



Le MEQ coupable

Décembre 1986 nous apprend l'impuissance des finissants de 5e secondaire à écrire une phrase française correcte. 53 p. cent d'échecs.

Ce résultat honteux et prévisible démontre l'amateurisme du ministère de l'Éducation (MEQ). Qui bâtit les programmes d'études? Le MEQ. Qui fait subir un examen-bidon de français aux finissants? Encore le MEQ. Qui ordonne de bourrer les classes d'élèves? Toujours le MEQ.

M. Ryan, éclairez votre tour de Pise. Et par hypocrisie, vous blâmez les professeurs de cet échec. Court-circuit idéal pour gommer la vérité! Les premiers coupables se cachent au MEQ.

Les méquistes ont forgé une école-camelote et mis les apprenants à l'écart de la grammaire. Voilà la cause de la débandade! Les programmes-cadres de français datent de 1969 (quoique réformés...), non du duplessisme ni de la Conquête.



Que sera le ryanisme? Son "trip" humanitaire (plutôt venimeux) nous ridiculise en donnant raison aux illégaux de Montréal et en prêchant l'enseignement de l'anglais en 1ère année du primaire. Les incompe-

tents se congratulent pendant qu'ils humilient les nouveaux cégépiens et frustrent leurs ex-professeurs. M. Ryan se trompe encore de cible, par partisanerie politique et par outrecuidance.

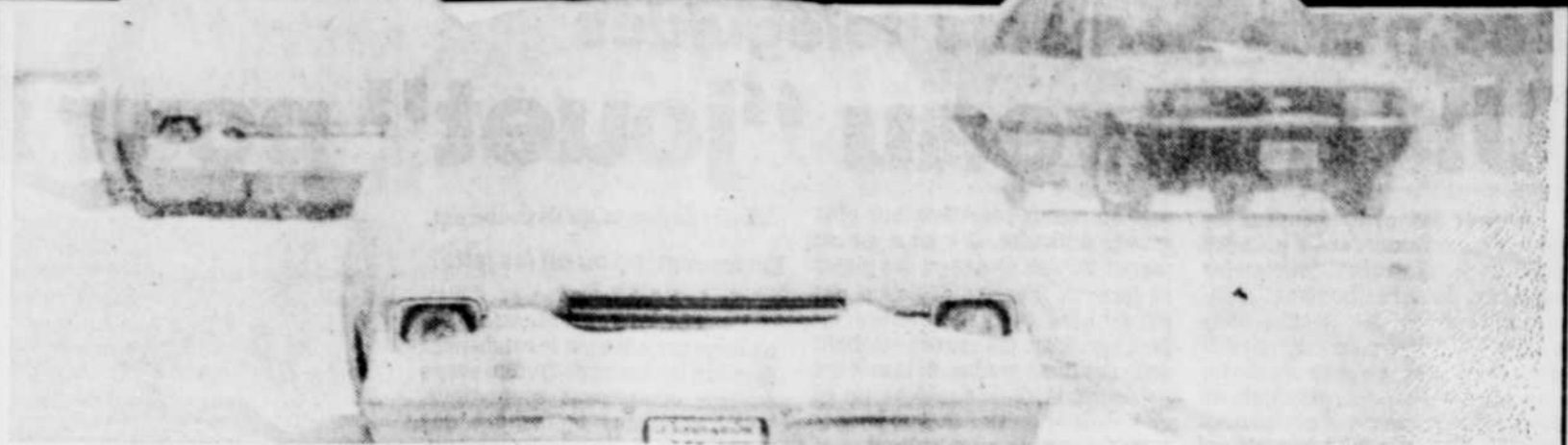
Les professeurs savent qu'il est long et fastidieux de corriger 120 compositions françaises qui totalisent une dizaine d'heures de correction, et plus avec les onze critères des méquistes. Combien de minutes les apprentis-correcteurs du MEQ ont-ils prises pour corriger chaque lettre d'opinion du 22 mai 1986?

Chaque professeur du secondaire enseigne une moyenne de quatre périodes par jour à 32 élèves, sans égard à la matière. Deux autres injustices: trop de cours et trop d'élèves. Il faudrait relire le tome 3 du Rapport Parent publié en 1965. Les politiques arrangent les rapports pour eux, non pour les professionnels.

Avec l'intégration scolaire (un châtiment de psychologue?), on mélange les faibles et les forts dans le même groupe. Par hypocrisie, on blâme un professeur qui a 30 p. cent d'échecs dans une classe en vrac, mais on ne le félicite pas quand il a 100 p. cent de réussites dans une autre classe.

Écrire est un exercice compliqué lors d'un examen officiel, souvent corrigé par un inconnu à cheval sur une évaluation figée. Comment réagiraient Anne Hébert, Jean-Paul Desbiens et Michel Tremblay s'ils devaient composer une lettre d'opinion dans un temps et un lieu donnés, puis corrigée par le MEQ? ●

Jean-Louis Jobin
Ancienne-Lorette



Ah! ces chaleureuses tempêtes

Ah! que l'hiver porteur de froideur nous ramène encore et encore ses merveilleuses poudreries!

Je me rappelle avec bonheur cette dernière tempête qui nous a fait cadeau d'un quinze centimètres de neige lumineuse.

Vendredi, dix heures du matin. Je suis réveillée par le cri de ma grande:

"Merde! Pas d'école! Moi qui ai étudié toute la soirée pour ce maudit examen!"

Je saute du lit et je colle le nez à la vitre. Eblouie, je regarde les sculptures enneigées qu'un Eole, artiste déchainé, laisse sur son passage. Dans cette neige folle, je distingue les habits multicolores des enfants rieurs qui, rouge aux joues, s'amuse à se rouler par terre, à se chamailler gaiement, ravis de ce congé inattendu. Ils ont le regard bleu du bonheur. Leurs rires, leurs cris, c'est ma musique à moi, mon ensemble de cuivres.

Je cours d'une fenêtre à l'autre. Le point de vue y est différent, le spectacle aussi. Mon frère ar-

buste planté au dernier printemps s'enorgueillit de sa corpulence soudaine. Dans le stationnement les voitures sont en manteaux d'hermine. "Elles font leurs fraiches" dirait ma mère...

Mon voisin d'à côté essaie en vain de sortir sa voiture enlisée derrière la miennne. Il m'a vue, me salue d'un grand geste. Cela me surprend d'abord... Depuis un an qu'il a emménagé, qu'il stationne sa voiture à deux pas de la miennne, que l'on se croise et se recroise sans se voir vraiment, voilà que soudainement, à travers cette farine, ... il m'aperçoit! Cela me surprend, mais cela me donne aussi envie de lui porter secours. Je deviens scout à cause d'un sourire! C'est bien moi ça!

Je troque ma chemise de nuit de flanelle contre mon pantalon le plus chaud, mes longues bottes, ma tuque, mon foulard enroulé deux fois autour de mon cou et me voilà prête. La pelle dans une main, le remorqueur portatif dans l'autre, à affronter le pire...

Mais j'ai mis tant de temps à

rassembler tout mon attirail, que lorsque je me présente, sourire aux lèvres et courage au coeur, mon voisin est déjà parti, d'autres lui ayant prêté main forte... Tant pis, je déneigerai ma propre voiture. Ma fille vient m'aider... Tiens, elle a enfin compris la signification de l'expression "partage des tâches"... C'est pas trop tôt!

Mon voisin d'en-face nous salue. D'autres arrivent. Tout le monde est dehors, comme aux plus beaux jours de l'été. On se parle, on blague, on rit, on s'entraide, et... on se donne des conseils:

"Fars en deuxième! ça glisse moins..."

"Recules doucement... O.K. Crampe, crampe... O.K... tes roues droites maintenant... ça y est, c'est beau!"

"Donnes-toi un swing si tu veux passer le banc de neige!"

"Travailles-tu à quatre heures? Ouais s'pas drôle, t'es pas rendu!"

"Merci là! Salut..."
Demain, quand la neige aura

cessé de danser comme une folle en vacances, quand banques, magasins et écoles auront à nouveau ouvert leurs portes, mon voisin d'à côté, celui d'en face, se croiseront sans se regarder, sans se saluer, et pire, sans même se voir, comme hier...

Et moi, en regardant tomber cette miraculeuse manne qu'est la neige, je me disais: "Comme il serait doux que cela ne finisse jamais. Que l'on meure enseveli sous elle, serrés les uns contre les autres. Que l'on s'éteigne paisiblement, la main dans une main amie, la tête posée sur un ventre, encore chaud, après avoir été aidé, soutenu, presque aimé!"

Et j'y repensais encore ce matin en recouvrant d'un drap bleu le corps de ce pauvre vieux, mort seul dans cette chambre d'urgence, sombre chambre sans fenêtre, avec près de ce lit trop haut, une chaise... une chaise où personne ne s'est assis pour pleurer un départ. ●

Louise Girard
Ste-Foy

LA LANGUE

Edifice de la francophonie

(Lettre adressée à M. Gil Rémi-lard, député de Jean-Talon, ministre des Relations internationales)

Le vif intérêt que vous portez à la promotion et à la défense de la langue française dont vous magnifiez vos discours et vos écrits, m'incite à titre d'ancienne de l'Université Laval à me prévaloir de la tenue d'une Conférence internationale à Québec, en 1987, sur la francophonie afin de promouvoir l'établissement dans notre ville d'une Commission permanente et internationale des peuples francophones.

Cet organisme devrait avoir son siège social au coeur même du Vieux-Québec récemment honoré par l'UNESCO. Pour ce faire, je songe à un édifice où la culture québécoise et française a pris, au cours des ans, un si bel essor et qui n'est nul autre que le Capitole. Ce monument me semble destiné à une continuité culturelle internationale et à des manifestations de la survivance et de la vitalité de notre belle langue.

Monsieur le Ministre, face à des indécisions de nature officielle

Eveline Bossé
Québec



Pourquoi abandonner maintenant?

Où le Québec s'en va-t-il avec les problèmes que soulève la loi 101? Le cher Robert Bourassa s'est encore mis les pieds dans les plats!

Cette loi mise en application par le parti québécois a été pour les Canadiens français, la preuve tangible de l'effort fourni par le gouvernement pour la sauvegarde de notre belle langue. Le parti libéral, ayant repris les commandes du pouvoir, est en train de tout foutre en l'air. Je trouve cela scandaleux!

La période qui a suivi l'application de cette loi, a été très coûteuse pour l'économie du Québec. En effet, un grand nombre d'industries et de commerces ont quitté notre province de peur d'être obligés d'utiliser la langue française comme langue de travail. Les dommages sont faits, et même une modification, voire une élimination de cette législation n'améliorerait pas la situation économique. C'est ainsi, le mouvement n'est pas réversible.

Nous sommes en train de per-

dre tous les droits et privilèges pour lesquels nous nous battons depuis le 18e siècle sur la question de parler français. Pourquoi abandonner maintenant? J'ai la curieuse impression que les Canadiens français ont peur de se prévaloir de leurs droits. Il me semble qu'ils manquent de courage et préfèrent se laisser envahir par les anglophones...

Par ailleurs, je crois sincèrement à la liberté de chaque être humain, à son droit de recevoir des services en sa propre langue.

En comparant les droits des francophones dans les autres provinces du Canada, on peut se rendre compte que nos anglophones sont très bien traités au Québec: ils peuvent recevoir des services anglais partout dans la province.

Il y a certainement des solutions intelligentes qui existent. Et en espérant que notre premier ministre en trouvera une... Parlons français. ●

Audrey Lavoie
Neufchâtel

Un effort

Même s'il est un peu tard pour le faire, d'autant plus que l'ancienne synagogue pourrait être vendue à l'implantation plutôt que louée, je me permets de suggérer au rabbin de Québec, Monsieur Samuel Prager, de franciser le nom de son école religieuse, encore ouverte, de façon à témoigner de l'appartenance de la communauté juive à notre ville et de l'intégration de ses fidèles à notre vie collective.

Ainsi devrait-on lire sur le mur de l'école juive: Ecole hébraïque Ben Zion, plutôt que Ben Zion Hebrew School. ●

Pierre Landry
Québec



La langue de diffusion...

La langue d'affichage au Québec suscite les passions de façon étonnante. Je suis bien d'accord que toute affiche soit présentée en français avec autant de soin que pour toute autre langue.

Comme citoyen cependant, j'éprouverais du remords de défendre à un commerçant d'afficher dans une autre langue que le français, s'il a une clientèle anglophone, italienne ou chinoise à satisfaire dans son quartier. Je ne vois pas pourquoi l'unilinguisme serait plus important dans les vitrines de magasins que sur les boîtes de céréales, sur le mode d'emploi d'un appareil ou sur le rapport d'impôt fédéral. Simple maquillage pour les visiteurs?

Question de langue et de

culture québécoise, il existe des situations qui me préoccupent bien davantage. Par exemple, pourquoi la compagnie Zellers, dans les circulaires qu'elle diffuse à la grandeur du Québec, n'offre des spéciaux que sur des disques de musique anglophone. La musique québécoise ou française moderne, ça n'existe presque pas pour cette chaîne de magasins.

Encore plus grave, le réseau Pathonic présente, à une heure de grande écoute (le dimanche à 18h) une émission sur les succès du palmarès Vidéo Star. Diffusée sur un réseau pourtant francophone, cette émission présente des vidéos et des potins presque exclusivement sur des artistes de langue anglaise. On en sait davantage sur

des petits groupes qui proviennent de Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, que sur des vedettes comme Charlebois, Diane Dufresne ou Marie-Michèle Desrosiers. La relève québécoise? Connais pas.

Pareillement, calculez le pourcentage de films américains (traduits) que le réseau Pathonic présente sur ses ondes dans une même semaine.

Je considère de telles situations beaucoup plus terrifiantes pour l'avenir de la culture québécoise que de voir quelques mots anglais dans une vitrine. ●

Mario Bélanger
Rimouski

La fin!

Quand je pense que depuis plus de 200 ans qu'on nous harcèle, j'espère que nous continuerons à résister à tous ceux qui veulent nous assimiler en s'attaquant à notre langue et en voulant faire disparaître la loi 101. Quand comprendrez-vous M. Bourassa que nous ne sommes pas encore des moitiés et qu'en tant que Québécois nous tenons à notre identité culturelle. M. Bourassa finissez vos abus de pouvoir.

Québécois, artiste, politicien, écrivain etc... réveillez-vous. Préparons la prochaine St-Jean Baptiste parce que ce sera peut-être notre dernière. ●

Guy Deslauriers
Québec

À verse

Quand en réalité on est une cruche ignorante du français et qu'on pense se faire beau parleur, avec l'assurance que donne l'ignorance, on fait de l'esprit avec celui que l'on n'a pas: "Cé l'un, pour l'week end du Québec, nous on va avoir quelques AVERSES de NEIGE et des AVERSES de PLUIE."

Merci! Je change brusquement de poste, à la radio ou à la télé, où fourmillent trop d'emmerdeurs du français. ●

Dominique Bolduc
Ste-Marie, Beauce

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Les petits aéronefs téléguidés

Un nouveau "jouet" pour les militaires

♦ Après les avoir boudés, les militaires commencent à prendre goût à de nouveaux jouets: les systèmes de surveillance et d'engins téléguidés. Ces petites merveilles techniques de l'aéronautique sont des robots volants, contrôlés à distance, auxquels on confie des missions d'espionnage et de reconnaissance hautement risquées.



Textes de
**Claude
TESSIER**

Le Canada figure parmi les pays du monde les plus avancés dans ce domaine, notamment avec les CL-89 et CL-289, et le Sentinel CL-227 de Canadair (Bombardier). Le Sentinel est cette étrange "peanut" volante qui pourrait devenir la Barbie des Forces canadiennes. Elles en auront 10 entre les mains d'ici peu pour des essais à Suffield, en Alberta à l'automne.

Le Canada consacre \$142 millions pour le développement et la production de systèmes de surveillance et d'engins téléguidés. Si les succès prévus se confirment, cette nouvelle entreprise des SSET à caractère militaro-industriel pourrait créer quelque 400 emplois, surtout dans la région de Montréal où ils sont fabriqués.

Les Israéliens en ont fait la preuve

À divers endroits dans le monde, on fait la mise au point de ces dispositifs de reconnaissance et d'espionnage sur les champs de bataille après que les Israéliens eurent démontré leur utilité dans l'invasion du Liban en juin 1982. La vallée de Bekaa recelait de missiles soviétiques. Avant d'aller les pulvériser avec une trentaine de missiles SAM, les Israéliens ont fait de la reconnaissance stratégique avec de petits engins-robots télépilotés.

Parce qu'ils sont commandés à distance, souvent à partir d'un camion non loin des lignes ennemies, et qu'ils font largement appels aux télécommunications, on les appelle systèmes. Il y a l'engin et une station au sol qui le contrôle formant un ensemble, un système.

Il y a beaucoup d'imagination

Le génie aéronautique y va de toutes les fantaisies pour concevoir et réaliser ces aéronefs nouveaux. Les uns ont la forme d'un petit missile, d'autres d'un avion miniature, d'autres encore d'une aile volante. Le plus insolite est sans doute le sablier volant de Canadair.

Ils sont propulsés soit par des fusées soit, le plus souvent, par des turbines à gaz et des hélices. Les uns sont catapultés, d'autres glissent sur des rampes, ou décollent comme des hélicoptères. L'atterri-

sage au retour constitue leur plus grande difficulté. Il y en a qui se posent sur des routes ou des pistes de fortune. D'autres déploient des parachutes pour descendre en douceur. D'autres encore tombent dans des filets tendus. Si la mer est houleuse, le CL-227 relâche un fil en Kelvar et on tire dessus pour le ramener sur le pont valant.

Les mini-engins pèsent quelques centaines de kilos, surtout à cause de l'équipement de reconnaissance embarqué. Certains en préparation pourront peser dit-on quelque milliers de livres, atteindre des altitudes de plus de 20,000 mètres, et rester dans les airs plusieurs jours.

Les Canadiens ont leur Sentinel (Canadair), plusieurs pays de l'OTAN des CL-89 et des CL-189 de Canadair; les Américains leur Aquila (Lockheed), leur Brave (Boeing) et leur Skyeeye (Developmental Sciences); les Israéliens leur Pioneer; les Britanniques leur Phoenix, etc.

Aux héros, on préfère les robots

À l'intérieur de ces objets volants, on réussit à loger un tas de dispositifs (caméras, capteurs, radios) qui servent à prendre des images, à transmettre des renseignements, des informations de toutes sortes pour les ordinateurs au sol notamment. Ces engins travaillent aussi bien le jour que la nuit, par beau temps comme par mauvais temps. La guerre oblige, surtout la guerre électronique!

Le but est de regarder par dessus la clôture, aller voir derrière les lignes ennemies ce qui s'y passe, ce qu'elles cachent en missiles, véhicules d'attaque, véhicules de commandement, en troupes, etc. Il est difficile de voir plus loin que trois kilomètres. Comme les canons peuvent tirer à une trentaine de kilomètres, les armées tentent de s'organiser pour aller voir au moins aussi loin que les canons peuvent tirer.

Ce sont des missions risquées pour lesquelles on préfère les robots aux héros, surtout s'il s'agit de guerre chimique et de guerre bactériologique. On en est rendu là! Qui oserait croire!

Non seulement certains systèmes peuvent illuminer des cibles, rapporte-t-on, mais ils peuvent tirer des projectiles, de petites bombes, ou encore semer des leurres pour confondre les missiles à tête chercheuse envoyés pour les détruire.

Ces aéronefs, fruits de technologies avant-gardistes, ont un défaut en commun: il n'y a pas ou peu d'expériences antérieures sur lesquelles on peut miser. Leur conception et leur mise en service font encore l'objet de recherches et de développements. Ce qui rend

difficile de dire ce qu'ils coûteront.

On les ramène ou on les jette?

Deux écoles s'affrontent: les Canadiens par exemple les ramènent derrière les lignes de front à cause de leur équipement sophistiqué. Les Américains pensent à des RPV's jetables, comme les papiers-mouchoir et les couches, leur mission de renseignements ayant été accomplies.

Chose certaine, des centaines de millions de dollars vont être engloutis dans un chapitre nouveau de l'arsenal militaire.

Selon un porte-parole de la Défense, le colonel Roméo Dallaire d'Ottawa, les Forces canadiennes vont faire des essais du CL-227 dans quelques mois.

Ce qui fait, selon lui, que la technologie canadienne est d'avant-garde, c'est qu'il y a intégration de l'engin de guerre et de ce qui les contrôle. Ces systèmes répondent en particulier aux besoins informatiques sur les champs de bataille. Ils sont d'avant-garde parce que le système canadien est blindé, il assure la sécurité des données contre le brouillage ou la piraterie par l'ennemi. ♦

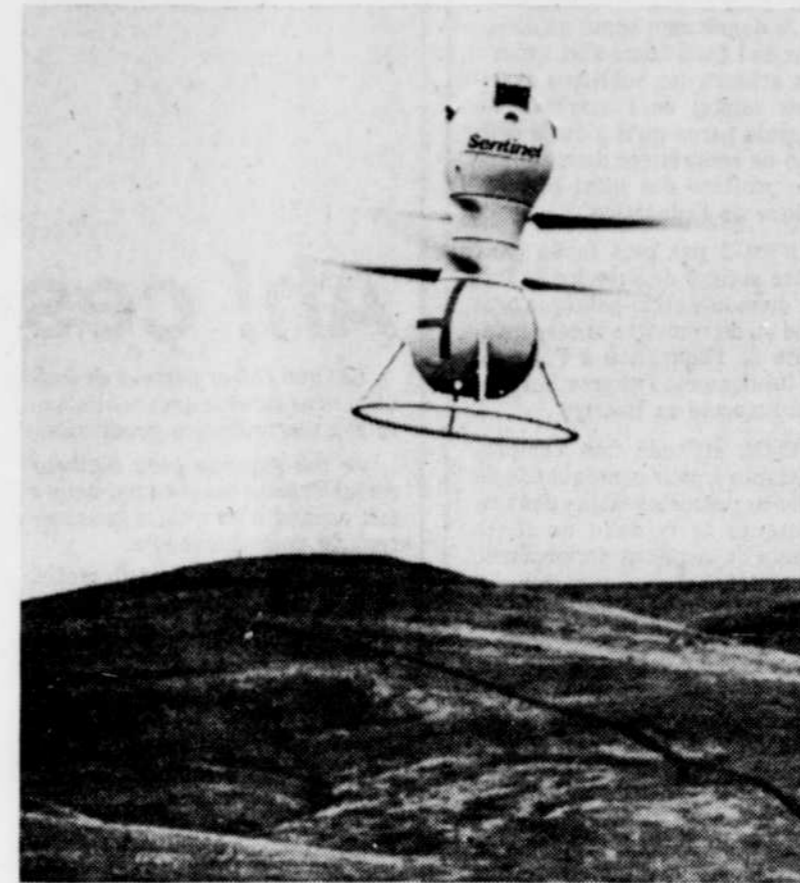
Le CL-227: un robot volant dont la forme insolite rappelle l'arachide

♦ Imaginez un sablier volant de la hauteur d'un homme avec des hélices contre-rotatives rigides au centre. Le moteur est dans la bulle du haut. Dans celle du bas, il y a le matériel de détection et de pilotage automatique. Entre les deux sphères se trouve la partie mécanique. Cet engin à décollage et à atterrissage verticaux est ni plus ni moins qu'une sorte d'hélicoptère-robot. C'est le CL-227 de Canadair, un engin de reconnaissance pour lequel \$62 millions lui sont consacrés.

Cet engin téléguidé, certains disent télépiloté, a comme ancêtre le "périscope". Le Centre de recherche pour la défense de Valcartier a travaillé, au début des années 60, au développement d'un engin capable de faire de la surveillance sur 360 degrés. Le "périscope" pesait 75 livres, avait des hélices contre-rotatives et s'est heurté à des problèmes d'engrenage. De plus, il était rattaché au sol par un fil. Trois prototypes ont été construits à Valcartier pour être remis ensuite à la Canadian Westinghouse.

La "peanut" volante

Le CL-227, nommé Sentinel par Canadair, mesure 1,65 mètre, pèse 154 kilos soit l'équivalent du poids de deux hommes moyens, et peut transporter une variété de capteurs, depuis la caméra de télévision au scanner infrarouge qui permet d'avoir des images de nuit.



Le système d'engins télépilotés CL-227 peut servir à diverses fins, comme par exemple déclencher l'alerte en cas d'attaque, ou désigner des objectifs.



Sa fiche technique indique que le diamètre du fuselage fait 0,64 m et celui du disque rotor en fibre de carbone 2,54 m. Son poids au décollage est de 154 kg. Les deux hélices contre-rotatives montées au centre assurent la portance et l'orientation.

Ce petit aéronef peut décoller et atterrir verticalement. Sa rampe de lancement peut être une plateforme montée sur un camion ou une petite embarcation. Ce curieux engin peut se déplacer en vol horizontal et faire du vol stationnaire.

En forme de sablier, il est propulsé par un moteur à turbine à gaz WTS 34 de Williams International de 50 hp. Ses performances (prévues) indiquent une vitesse ascensionnelle de 3 m/s, une vitesse maximale en palier de 130 km/h, et une altitude maximale d'exploitation de 3,000 m (près de 10,000 pieds). Le rayon d'action type est de 50 km. Il peut faire des missions de trois ou quatre heures.

Dans le cas d'un navire, l'équipage peut récupérer l'engin en si-

tuations difficiles (noirceur, brouillard, blizzard, en mer agitée) grâce à un fil en Kevlar fin comme la pointe d'un crayon mais fort comme l'acier que l'engin laisse tomber sur commande.

Une soute bien bourrée

Dans la sphère du bas, on a logé le matériel de détection comprenant une caméra de télévision ou un système de réception d'images thermiques. On peut y loger aussi un radar à ondes millimétriques, un marqueur laser, ou un matériel de guerre électronique. L'énergie disponible pour ces appareils est de 1 kW.

Cet hélicoptère spécial télécommandé fait partie d'un système et suppose, comme matériel d'appui, une station terrestre et six personnes pour le contrôler.

Difficile à repérer

Cette "arachide volante" a un corps conçu et peint de manière à réduire la réflexion des ondes, rendant ainsi la détection par radar difficile. L'écho produit sur les

écrans se distingue difficilement des échos parasites. Il en est de même pour la détection à infrarouge. C'est que le corps de l'engin est à température ambiante; l'énergie produite par les gaz d'éjection est de 0,05 W/sr en croisière. Les hélices augmentent le taux de dilution des gaz d'éjection.

L'engin est silencieux. Les probabilités qu'un observateur recherchant un engin télépiloté détecte le passage de CL-227 à 1,000 m d'altitude, dans un rayon de 11,5 km, est moins de 10 pour 100.

Paramax Electronics Inc. de Montréal s'occupe d'adapter les CL-227 aux six frégates qui seront construites comme armes de combat. Indal Technologies de Toronto s'occupe aussi d'y trouver des adaptations maritimes. Les Forces canadiennes de terre ont indiqué leur désir de faire l'acquisition de ce genre de dispositif de reconnaissance. Les essais auront lieu à l'automne dans l'Ouest canadien. ♦

L'engin téléguidé peut servir à des fins militaires et civiles

♦ Selon les concepteurs du CL-227 de Canadair, l'engin téléguidé peut servir à des missions militaires et à des fins civiles. Voici une vingtaine d'exemples que l'on veut utiliser comme arguments de vente.

Relié à un poste de commande au sol, le CL-227 peut détecter une cible et donner l'alerte en cas d'attaque.

Ses capteurs peuvent acheminer une foule de renseignements électroniques à un centre de traitement.

Le CL-227 sert au brouillage et devient ainsi une arme de contre-mesure.

Il peut aussi servir de leurre et attirer ainsi l'ennemi.

Ses appareils à bord peuvent désigner des objectifs comme des tanks.

Pour l'exploitation en mer, l'engin peut guider dans le bombardement du rivage par des navires.

Il peut faire de la reconnaissance

ce au-delà de l'horizon.

Dans une guerre chimique et une guerre bactériologique, il est préférable sinon essentiel d'utiliser des engins de reconnaissance sans pilote.

Le Sentinel peut aller au large mettre en place des bouées acoustiques pour la détection de sous-marins.

Au plan civil, le CL-227 pourrait aller faire l'inspection d'une piste d'atterrissage et y envoyer des images.

Il pourrait déceler les incendies de forêt et demander l'intervention des bombardiers à eau CL-215 (construits par Canadair).

On pourrait s'en servir pour faire la patrouille des frontières jour et nuit. Aux États-Unis, des trafiquants de drogues aux frontières échappent à la surveillance des hélicoptères qui sont bruyants, ce qui ne serait pas le cas pour le Sentinel.

Dans le nord, il serait utilisé

pour la surveillance des gazoducs.

Il pourrait aussi analyser l'état des incendies d'hydrocarbures toujours dangereux à évaluer à bord d'un hélicoptère.

Hydro-Québec pourrait s'en servir pour faire l'inspection de ses lignes de transport de l'électricité.

Il pourrait faire de la photo aérienne et de la télédétection.

On voit aussi le Sentinel pour faire la patrouille des glaces sur le Saint-Larent brumeux et dans l'Arctique.

Il pourrait servir aux pêcheries et à la télédétection des bancs de poissons.

La police pourrait s'en servir pour faire de la surveillance. (Verra-t-on un jour la "peanut volante" surveiller les excès de vitesse sur les routes?)

Dans les zones à risque, on pourrait diriger un CL-227 sur le site d'une catastrophe, Tchernobyl, par exemple, pour y faire de la reconnaissance. ♦

Le CL-289: pour les grandes distances

♦ Le système de reconnaissance aérienne CL-289 est un projet conjoint de Canadair et de la société allemande Dornier GmbH; il implique des fonds de \$80 millions.

Il est conçu pour recueillir des renseignements sur de grandes distances pour les armées et ses performances ne sont pas rendues publiques.

Déjà, plusieurs pays européens ont en mains le CL-89, un engin de reconnaissance de Canadair. Le CL-289 est une version améliorée du premier. Il a été montré à des militaires et à des civils à Meppen près de la frontière néerlandaise il y a sept mois.

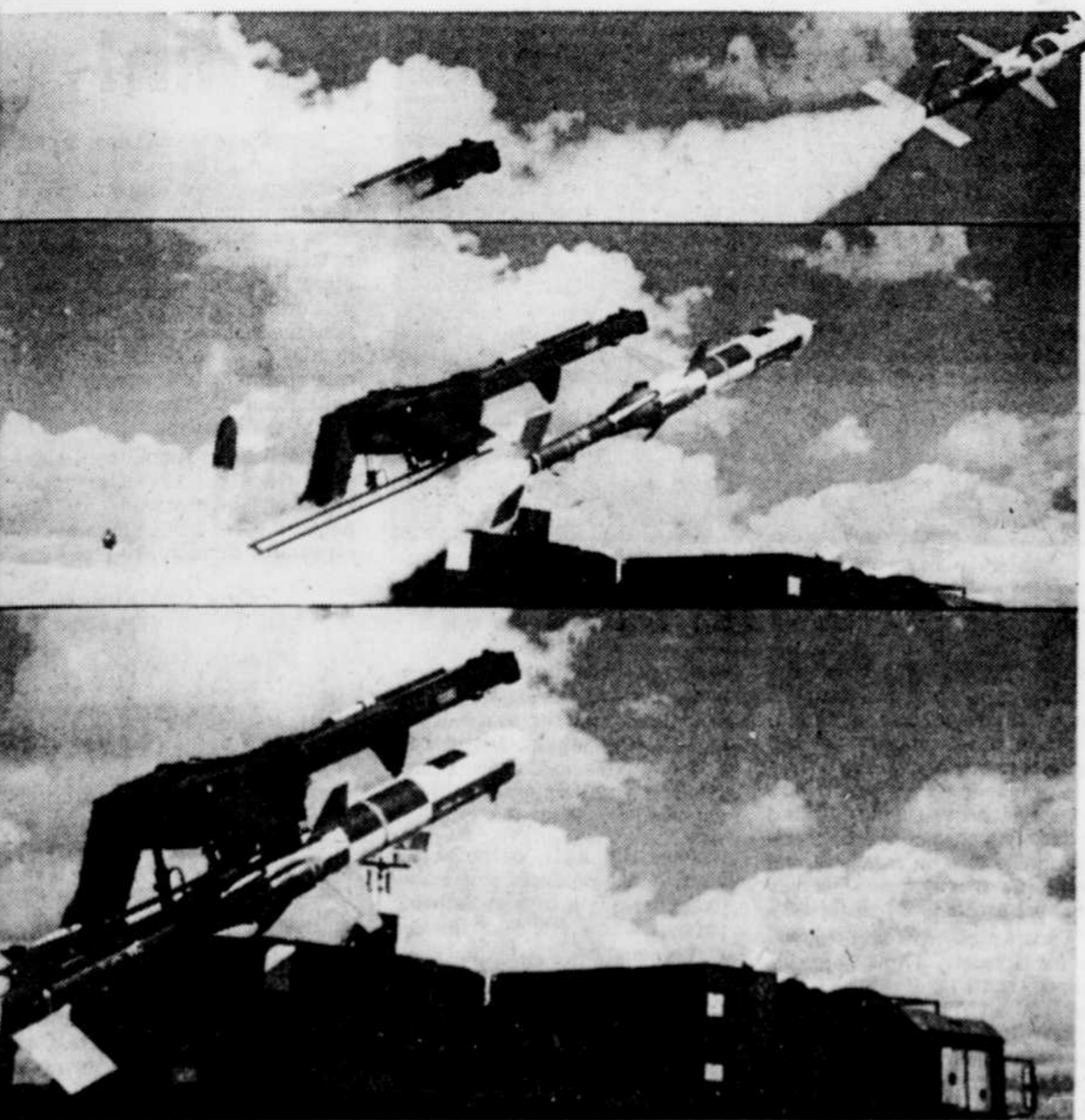
La Société anonyme de télécommunications de France fait la mise au point du scanner infrarouge et la lisaison des données; Marconi Canada collabore avec Canadair à la conception du système de navigation et Klockner-HumboldtDeutz AG construit le moteur de croisière, un turboréacteur développant 1,07 (240 livres) de poussée. Le propulseur de lancement est une fusée de 44 kg qui est larguée après le lancement.

L'engin fait 4,68 m de long, a un diamètre de 0,38 m et l'envergure des ailes est 1,32 m. Le fuselage métallique a la forme d'un cylindre.

Le système de navigation repose

sur un capteur de vitesse doppler et un calculateur numérique de bord. Il revient à son point de départ grâce à une radiobalise; la descente est freinée par des parachutes stabilisateurs. Au moment de l'atterrissage, des coussins d'air absorbent le choc.

Le premier vol de l'engin a eu lieu en 1980. Cette année, la France et l'Allemagne doivent passer des commandes d'achat pour exploitation de l'engin en 1988. Le CL-289 servira aux forces de l'OTAN. Sa mission est de pénétrer en profondeur un champ de bataille et d'y retourner des informations en temps réel sous forme d'images et de renseignements computés et protégés contre la piraterie. ♦



Plusieurs pays de l'OTAN ont déjà mis sur les CL-89 et CL-289.

SURVOL



Le niveau des Grands Lacs a battu des records en 86, causant des millions de dollars de dégâts aux États-Unis.

L'eau des Grands Lacs monte

Les Grands Lacs, qui ont atteint des niveaux de crue records en 1986, faisant des millions de dollars de dégâts aux États-Unis, vont continuer à monter en 1987, a indiqué une spécialiste américaine à Grand Rapids (Michigan). Cette année "sera au moins aussi mauvaise" que l'an dernier et les records vont continuer à être battus, a précisé Mme Nanette Noorbakhsh, du service du Génie de l'armée de terre américaine. En décembre dernier, les lacs Michigan et Huron, avec près de 175 mètres de profondeur, ont dépassé le record pour ce mois de l'année, qui datait de 1985. Les lacs Supérieur et Erie ont également battu plusieurs records l'année dernière. Le lac Ontario n'a pas encore dépassé son niveau le plus haut, qui remonte à 1952, mais pourrait le faire avant la fin janvier, a-t-elle précisé. La montée des eaux des Grands Lacs, régulière depuis plusieurs années, est due à des précipitations plus importantes que la normale depuis 15 ans sur cette région. Des inondations ont fait des millions de dollars de dégâts en 1986 sur la rive américaine qui a ainsi subi une importante érosion.

Les Américaines se marient plus tard, selon des statistiques

Jamais, en près de 100 ans, les femmes américaines n'ont autant reculé l'âge du mariage, indique un rapport du Bureau des statistiques publié à Washington. Les plus jeunes mariées aux États-Unis ont 23.3 ans d'âge médian, leurs époux 25.5 ans, des chiffres qui n'ont jamais été aussi élevés depuis 1890 pour les femmes et 1900 pour les hommes, précise le rapport intitulé *Statut et modes de vie mariés: mars 1985*. Le recul de l'âge du mariage a fait l'objet de nombreux rapports au cours des dernières années, les enfants de l'après-guerre ayant préféré se concentrer d'abord sur leurs études et leurs carrières. Le résultat est que l'âge moyen pour convoler en justes noces s'est accru régulièrement depuis 1956, où il était de 20.1 ans pour les femmes et 22.5 ans pour les hommes. En même temps que l'âge du premier mariage augmente, souligne le rapport, le taux de personnes qui ne se sont jamais mariées s'accroît également. Pour les hommes âgés de 20 à 24 ans, 75.5 pour 100 étaient célibataires en 1985, chiffre qui s'établit à 58.5 pour 100 pour les femmes.

La carte de santé du monde

Le Canada a un des plus bas taux de mortalité par crise cardiaque au monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La palme va à Malte qui n'enregistre que 54 décès par crise cardiaque par 100,000 habitants, suivie de l'Islande (55), le Canada (60) et les États-Unis (63). Quant au taux le plus élevé, il revient à la Bulgarie avec 241 décès. L'Écosse et l'Irlande du Nord se classent dernière pour ce qui est des morts résultant de maladies cardiovasculaires, avec 298 par 100,000 habitants. Dans ce domaine, le Japon arrive en premier lieu avec 45 décès par 100,000 habitants. Le taux du Canada atteint 208.

Pour le cancer de poumon, l'Écosse enregistre le taux le plus élevé avec 71 morts par 100,000 habitants, dit le rapport de l'OMS pour 1986. Le Sri Lanka possède le taux le plus bas, deux décès par 100,000 habitants. Du côté des tragédies routières, c'est le Koweït qui en a eu le plus, 41 morts par 100,000 habitants. Malte et l'île Maurice s'en tirent avec deux morts par 100,000 habitants. Le Canada en a enregistré 15 par 100,000 habitants. C'est au Chili que l'on trouve le plus grand nombre de décès dus à l'alcoolisme avec 50 cirrhoses du foie par 100,000 habitants. L'Islande, avec un seul décès par 100,000 habitants, enregistre le taux le plus bas dans ce domaine.

L'épaisseur du polyéthylène

Le chercheur-physicien Paolo Cielo et l'Institut de génie des matériaux de Montréal du Conseil national de recherche du Canada ont mis au point une méthode de contrôle de l'épaisseur du polyéthylène sur les chaînes de production. Le dispositif opto-thermique consiste à envoyer un faisceau de lumière infra-rouge à travers de la pellicule de polyéthylène et de le recueillir à l'aide d'un récepteur optique. L'instrument résulte de l'informatique et de l'instrumentation: trois détecteurs, quelques filtres spéciaux, la conception d'un circuit électronique pour le traitement des données. Les entreprises économiseront des dizaines de millions car l'imprécision des méthodes actuelles de contrôle de l'épaisseur du polyéthylène obligeait les fabricants à ajouter un 15 pour 100 supplémentaire à la pellicule pour avoir la moyenne recherchée. Le dispositif pourra être adapté à d'autres matériaux minces.

Fusion thermonucléaire

L'Europe a réalisé une première mondiale dans la physique des plasmas qui pourrait accélérer l'avènement de la fusion thermonucléaire contrôlée comme source d'énergie du XXIe siècle, selon une source auprès de la CEE à Bruxelles. Le Joint European Torus (JET), la machine installée à Culham près d'Oxford (Grande-Bretagne) pour étudier expérimentalement la fusion nucléaire, a réussi à porter du plasma à des températures de quelque 140 millions de degrés Celsius, avec un temps de confinement (isolation et maintien ensemble des atomes par des champs magnétiques) allant jusqu'à une demi-seconde. Les recherches américaines dans ce domaine avaient réussi cet été à produire des températures supérieures à 100 millions de degrés, mais avec un temps de confinement très réduit de 150 à 200 millisecondes. Les résultats européens sur la fusion devaient être présentés par le directeur du projet JET, Paul-Henri Rebut, à la onzième conférence internationale sur la fusion thermonucléaire à Kyoto.

Des ultrasons pour détecter le cancer de la prostate

Les ultrasons pourraient devenir une méthode de routine pour la détection du cancer de la prostate, selon deux chercheurs américains qui ont enregistré des succès dans ce domaine. Les chercheurs ont en effet pu, grâce aux ultrasons, détecter des tumeurs naissantes que les médecins n'avaient pas repéré lors d'examen traditionnels. Sur 388 personnes examinées à l'hôpital St. Joseph d'Ann Arbor, Michigan, les examens traditionnels ont détecté sept cas, tandis que les ultrasons ont permis de porter ce nombre à 13, selon le Dr Richard McLeary. Un autre chercheur, le Dr Fred Lee, a obtenu des résultats similaires. Le cancer de la prostate vient, derrière le cancer des poumons, au deuxième rang des cancers pour le nombre de décès dans la population masculine américaine: 25,000 par an. Environ 90,000 cancers de la prostate sont chaque année diagnostiqués. Un homme âgé de 50 à 60 a 30 pour 100 de chances de développer un cancer de la prostate. Ce taux passe à 40 pour 100 pour la classe d'âge des 60 à 70 ans, et augmente progressivement avec l'âge.

À l'université Laval

La "nouvelle" bibliothèque scientifique enfin réalisée

Reclamée depuis 1979, la "nouvelle" bibliothèque scientifique de l'université Laval est devenue réalité et son inauguration officielle s'est faite, cette semaine, en présence d'une centaine de personnes.

par Jean-Claude RIVARD

Première construction d'envergure sur le campus depuis la réalisation de la seconde phase du pavillon de l'École de médecine dentaire, en 1981, elle a été réalisée au coût de 2.6 millions.

Le recteur Jean-Guy Paquet s'est dit fier de ce que cette réalisation ait pu s'effectuer sans l'appui financier de qui que ce soit, y compris le gouvernement, et en dépit de coupures budgétaires qui ont affecté l'université d'un manque à gagner de 59 millions, en quatre ans. Mais il a ajouté que, pour la construction, au coût de 50 millions, de quatre nouveaux pavillons dont le premier entrera en chantier en mai, il compte bien sur une générosité accrue de l'État.

"Nouvelle bibliothèque"

En fait, la réalisation de la "nouvelle" bibliothèque scientifique a d'abord été la rénovation et le réaménagement presque total des quatre étages de ce qui existait déjà et qui devient "la bibliothèque de recherche". Avec ses quelque 350,000 volumes et publications, elle est principalement réservée aux professeurs et chercheurs. Tous les volumes et toutes les publications concernant les sciences de la santé y occupent le rez-de-chaussée; on a regroupé au premier étage tout ce qui se rapporte à l'agriculture, à l'alimentation, à la foresterie, à la géologie et à la biochimie. Les deux étages supérieurs sont réservés aux sciences pures et appliquées. L'entrée est maintenant située au sous-sol et c'est là que l'on retrouve dorénavant tous les services usuels de prêt, références générales, accueil, photocopie, salles de microfilms, etc... Les travaux relatifs à ce premier volet des innovations, entreprises en 1985, ont coûté \$1.35 million.

L'autre volet des travaux a été la construction à demi-souterraine de la "bibliothèque du premier cycle" où le nombre des volumes, ouvrages et documents de référence devrait passer de 3,000 à 12,000 dès cette année. Sur deux étages, elle apporte 40,000 pieds carrés d'espace supplémentaire, avec isolements et petites salles, permettant à 400 étudiants de fréquenter les lieux, à



La directrice-générale de la bibliothèque de l'université Laval, Mme Céline Cartier, coupant le traditionnel ruban, en compagnie du vice-recteur Louis Trotier et du recteur Jean-Guy Paquet.

la fois. Le coût des travaux est de l'ordre d'environ \$1.2 million.

Le vice-recteur à l'Administration et aux services, M. Louis Trotier, est le premier à se féliciter de cette réalisation au plan technique, spécifiant que l'on aurait dû investir jusqu'à \$10 millions, s'il avait fallu bâtir le tout hors terre. Il a dit que le coût total des travaux comprend diverses améliorations qui seraient devenues nécessaires un jour ou l'autre: amélioration de l'accès aux personnes handicapées, de la sécurité, du système de climatisation, etc... De l'extérieur, la nouvelle bâtisse est à peu près invisible, hormis deux énormes puits de lumière qui surgissent du sol, entre les pavillons Adrien-Pouliot et Louis-Alexandre-Vachon. Il en va de même pour cette ancienne portion du couloir souterrain qui s'est transformée en un corridor généreusement éclairé par la lumière du jour.

Pour le vice-recteur Trotier, comme pour le recteur Paquet lui-même, l'inauguration de la "nouvelle" bibliothèque n'est encore qu'un point de départ parce qu'il faudra maintenant songer à compléter les collections d'ouvrages scientifiques et de périodiques qui ont subi les effets néfastes des contraintes budgétaires des dernières années. Il faudra aussi résolument se tourner vers le microfilmage de tout ce qui

est antérieur à 1970. Enfin, la bibliothèque devra aussi très bientôt se mettre à l'heure de l'informatique. Pour y arriver, il faudra puiser

dans les ressources de la campagne de souscription dont l'objectif de \$25 millions sera probablement dépassé.

Le Canadien David Suzuki reçoit le Prix Kalinga 1986

NEW DELHI (AFP) - Le Prix Kalinga 1986, décerné par l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture) à des savants ayant particulièrement contribué à la vulgarisation des sciences, a été remis jeudi à New Delhi au généticien canadien David Suzuki et au physicien soviétique, prix Nobel de Physique 1964, Nikolai Bassov.

Le prix, doté d'une somme de 1,000 livres (environ \$2,060), a été remis aux deux lauréats par le directeur général adjoint de l'UNESCO pour la science, M. A. R. Kaddoura.

Le Dr Suzuki a été récompensé par l'UNESCO pour sa popularisation des sciences par une émission de télévision qu'il animait. Pour sa part, le Dr Bassov est le directeur de plusieurs revues scientifiques destinées au grand public et l'auteur de plus de 650 articles vulgarisant la science et la technologie.

Créé en 1951 par la fondation indienne Kalinga, le prix porte le nom d'un ancien État de l'Inde dont le souverain, l'empereur Ashoka, s'était attaché au développement des sciences. Il a été attribué chaque année depuis 1952, à l'exception de 1973 et 1975. Au rang des lauréats figurent notamment Bertrand Russell, Margaret Mead et Louis de Broglie.

Généralement remis à Paris, où se trouve le siège de l'UNESCO, le prix l'a été cette année exceptionnellement à New Delhi en hommage à son fondateur.

LA MEDECINE APPRIVOISEE

Les yeux: trop précieux pour être négligés

Quelle attitude adopter devant un oeil rouge? Quand devient-il nécessaire de consulter un médecin pour faire examiner un oeil? Doit-on toujours appliquer un pansement sur l'oeil pour le guérir? Voilà des questions qui vous sont familières. Tentons de trouver des réponses.

par Pierre LACHANCE, m.d. (collaboration spéciale)

Les blessures oculaires par produits chimiques ne sont en général pas prises à la légère, l'individu blessé se dirige instinctivement à l'hôpital. Par contre un traitement important devrait être envisagé avant même de quitter les lieux de l'accident. Il est primordial d'insister sur un lavage abondant de l'oeil lors d'une brûlure causée par des produits chimiques. L'oeil doit être rincé à grande eau pour diluer le produit toxique. Un lavage d'une dizaine de minutes est en général satisfaisant mais il doit être prolongé pour les produits caustiques tels la soude qui ont la fâcheuse habitude de dissoudre la cornée. Ensuite, un examen minutieux en milieu hospitalier permet de déterminer la sévérité de la lésion et de décider du traitement approprié.

Les corps étrangers

Les blessures par corps étrangers minuscules sont souvent négligées à la maison ou au travail. Un clou ou un hameçon ne sera pas toléré longtemps... mais vous seriez surpris de voir combien de travailleurs (en particulier du bois et du métal) peuvent négliger une "graine" dans un oeil. Souvent ils attendent jusqu'à deux ou trois jours avant de consulter! Et le malheur réside dans le fait qu'une particule métallique rouille sur la cornée. La blessure



L'ophtalmoscope est un outil indispensable dans l'évaluation d'un problème oculaire.

devient donc plus profonde et la guérison retardée. Les blessures par verres de contact devraient aussi être évaluées par un médecin pour un traitement rapide et adéquat. Rappelez-vous qu'un traitement précoce n'en est que meilleur.

Et les yeux rouges

L'oeil rouge peut souvent n'être qu'une cause mineure. Une allergie au pollen... une mauvaise grippe... Ces problèmes rentrent souvent dans l'ordre après quelques heures ou quelques jours et un décongestionnant ophtalmique

n'est habituellement pas conseillé. A l'occasion un antihistaminique (médicament contre l'allergie) peut s'avérer utile, en particulier lors des allergies.

Mais l'écoulement de l'oeil doit être considéré plus sérieusement quand il persiste au-delà de 24 à 48 heures et en particulier s'il devient jaune ou verdâtre. Habituellement une infection en est la cause et le traitement consiste à appliquer sur l'oeil un onguent antibiotique que votre médecin vous conseillera. Chez le jeune enfant, une obstruction des canaux lacrymaux (qui drainent les larmes) peut entraîner un écoulement de l'oeil persistant jusqu'à deux, trois semaines ou même plus. Il est parfois nécessaire d'effectuer une petite ouverture dans ces canaux obstrués, sous anesthésie générale.

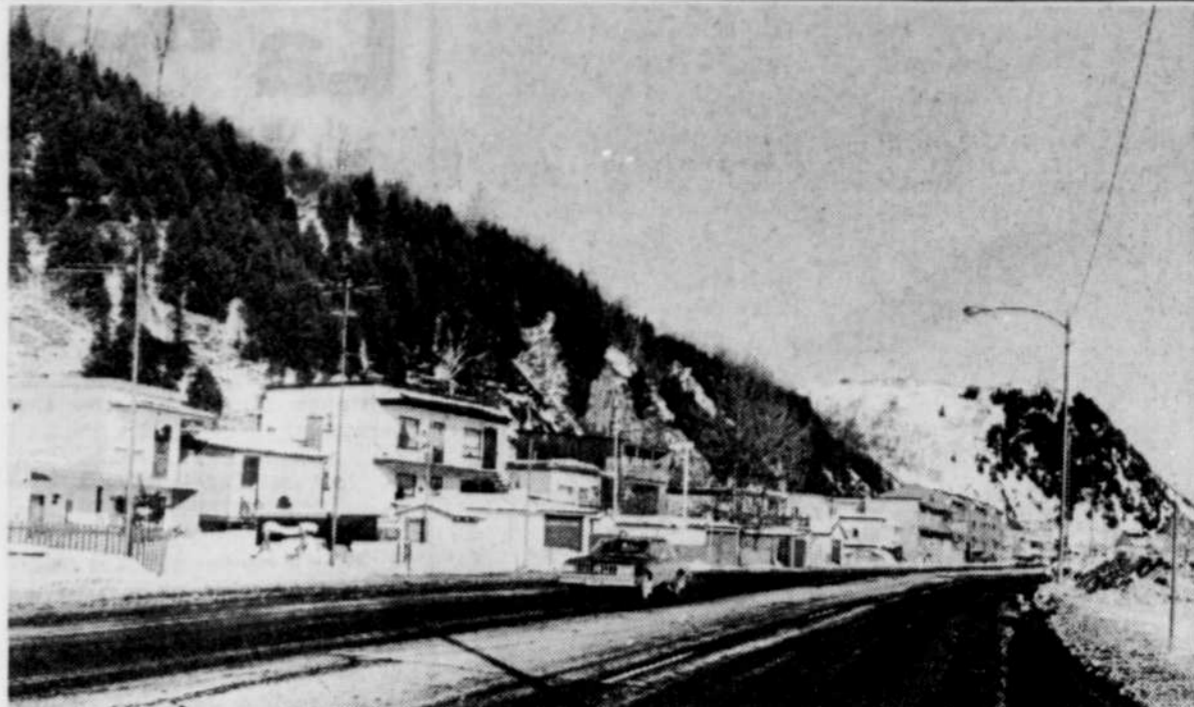
Les pansements occlusifs

Savez-vous que le pansement qui obstrue l'oeil n'est pas la solution à tous les problèmes? Ainsi, l'oeil infecté doit plutôt être gardé à l'air libre car on y crée, en le pansant, un milieu clos favorable à la prolifération bactérienne. L'oeil atteint d'une perforation ne doit également pas être obstrué car une pression pourrait endommager les structures internes. Par contre, une blessure abrasive de la cornée guérit plus rapidement et avec moins de douleur lorsque la paupière est immobilisée par un pansement compressif. N'y allez pas au hasard... demandez l'avis de votre médecin.

La prévention

Vos yeux sont importants et irremplaçables. Assurez-vous de bien les protéger lors de travaux dangereux ou de sports pouvant causer des blessures oculaires. Une foule de lunettes protectrices existe sur le marché. Vous saurez sûrement en trouver une paire ajustée à vos besoins. Mais surtout, UTILISEZ-LES!

HIER ET AUJOURD'HUI



Cette photo qu'on présume prise, vers 1890, à partir de l'actuelle gare maritime Champlain, montre bien dans quel état étaient les lieux. Les maisons étaient bâties sur des quais. L'emplacement de l'église Notre-Dame-de-la-Garde, également érigée sur des quais, est situé un peu plus à gauche. Aujourd'hui, avec le boulevard Champlain, on est bien loin de l'époque du "sentier des grèves" et de l'ancienne rue Champlain.

Du sentier des grèves au boulevard Champlain 300 ans d'histoire ont passé entre une rue et un boulevard

Il faut franchir plus de 300 ans d'histoire pour arpenter le petit sentier des grèves, au pied du Cap-Diamant, jusqu'au boulevard Champlain, en passant par la rue Champlain.



par
**Marcel
COLLARD**

Jusqu'aux années 1830, la rue Champlain menait à un cul-de-sac aux limites de Sillery était restée bien rudimentaire (source: *Les cahiers d'histoire, Notre-Dame-de-la-Garde, 1877-1977*, écrit par l'abbé Honorius Provost). Pour supporter la circulation engendrée par la multiplication des habitations, des industries et du commerce de bois, des cèdres coupés en deux furent posés à travers la voie. Graduellement, il fallu avoir recours au

procédé du macadam, la grande nouveauté de la voirie à l'époque, consistant à renforcer la chaussée par une base de quelques pouces de pierres cassées. C'était bien avant les premières couches de bitume étendues en 1928.

En 1840, le secteur, particulièrement la partie désignée sous le nom de "Cap Blanc", se situait dans les environs de l'église Notre-Dame-de-la-Garde, se trouvait dans un état avancé de délabrement. Selon les notes de l'abbé Provost, il fallut que la "cité de Québec" adopte un règlement pour mettre de l'ordre dans la construction des maisons "sans alignement précis et souvent en empiétant sur l'emprise réglementaire des rues".

Le boulevard Champlain

Né sur la rue Champlain, en 1908, M. Paul Mecteau a vécu dans le secteur durant 70 ans. Maintenant retiré dans un logement sur la rue Benoît XV, M. Mecteau fut conseiller municipal de 1953 à

1965, durant tout le règne du maire Wilfrid Hamel.

Aussitôt élu, M. Mecteau a commencé la bataille pour obtenir la construction de l'actuel boulevard Champlain. Au cours d'une entrevue au SOLEIL, il raconte que la rue était engorgée par la circulation à la gare maritime Champlain, point d'accostage des océaniques, par la plage du Foulon, rendez-vous de milliers de baigneurs surtout la fin de semaine et par l'achalandage de la rue Saint-Pierre considérée à l'époque comme le centre des affaires.

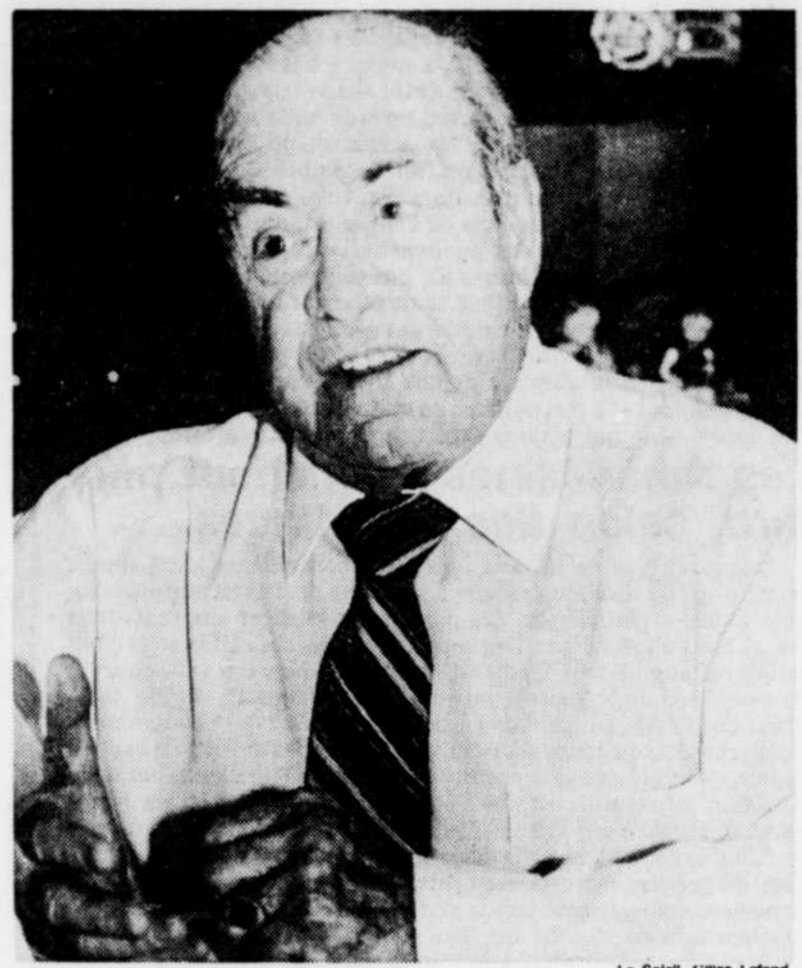
Avec son collègue, le conseiller David Burns, M. Mecteau réclamait la cession, par le gouvernement fédéral, des terrains sur toute la longueur de l'ancienne voie ferrée du Canadian National, afin d'aménager un boulevard d'une largeur de 60 pieds jusqu'à la gare maritime de l'Anse-au-Foulon.

Il a fallu multiplier les pressions auprès de la Commission du

Havre (connue maintenant sous le nom de Conseil des ports nationaux), du Canadian National et du gouvernement fédéral pour défendre notre projet. La ville de Québec souhaitait un boulevard en ligne droite, permettant la construction d'habitations de chaque côté, mais elle accepta finalement le tracé proposé par la Commission du Havre.

Finalement, par le programme dit "des travaux d'hiver", bien mémorable à l'époque, la ville de Québec, inaugurait le premier tronçon du boulevard à l'automne 1963.

Pendant que Sainte-Foy mettait en chantier la préparation de l'assiette du boulevard le long de son territoire, jusqu'au pont de Québec afin de libérer ses rues de la circulation lourde, la ville de Sillery, elle, prétextait n'avoir pas les moyens financiers de contribuer à ce projet. Il fallut donc attendre jusqu'à l'automne 1972 avant de terminer les travaux.



Citoyen de la rue Champlain durant 70 ans et conseiller de 1953 à 1965, M. Paul Mecteau fit campagne pour la construction du boulevard Champlain.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Exposition du "Noël victorien" jusqu'au 8 mars

Le Montréalais et leurs coutumes au musée McCord

◆ Noël est passé mais pas au musée McCord, à Montréal, où une exposition des plus pittoresques tient l'affiche jusqu'au 8 mars. Il s'agit d'un "Noël victorien" qui évoque la façon dont les Montréalais de l'époque célébraient la plus belle fête de l'année, comment ils s'habillaient et comment ils se divertissaient.

par Monique DUVAL

Présentée à la galerie des costumes de ce musée de la rue Sherbrooke, cette exposition fait remonter les visiteurs aux années 1840-1900 sous le règne de sa gracieuse majesté la reine Victoria. Le "Garden Club of Montreal" a reconstitué l'un des arbres de Noël que le prince Albert, époux de la souveraine britannique, avait fait dresser pour les enfants de la famille royale au château de Windsor vers les années 1840.

D'autre part, la galerie de ce "Noël victorien" présente des robes de jour, d'après-midi, de soir, des vêtements de sport et d'élégants ensembles pour différentes occasions. On remarque, notamment, une veste de époque de la fin des années 1860, des robes de mariée de jeunes filles de la haute société montréalaise signées de célèbres couturières comme Vera Good.

Les heures d'ouverture: du mercredi au dimanche, de 11h à 17h. Pour renseignements: (514)392-4763.

Agenda d'art: Québec patrimoine mondial

◆ Pour souligner l'inscription de Québec au patrimoine mondial, le Musée du Québec a consacré à ce thème son agenda d'art de 1987. Toutes les oeuvres choisies font partie de la collection du musée, les photographies ont été faites par M. Patrick Altman tandis que Mme Micheline Huard, historienne de l'art, s'est chargée du texte.

En page couverture: "Upper Town" du peintre Robert Pilot (1898-1967) où on voit, en particulier, le séminaire et les bâtiments environnants. Suivent différentes illustrations signées d'artistes connus tels Cockburn, Bartlett, Archer, Kriehoff, Clarence Gagnon, Joseph Légaré, Marc-Aurèle Fortin, Horatio Walker, Charles Huot et quelques autres.

Ce magnifique agenda, dont la

préface a été écrite par M. Godefroy Cardinal, directeur général du musée du Québec, ne présente pas que des vues de Québec mais de lieux environnants tels l'île d'Orléans, les chutes de la Chaudière, le lac Beauport, Château-Richer, Lorette, Lévis.

Personnellement, je trouve cet agenda trop beau pour m'en servir chaque jour mais je le conserverai précieusement dans ma bibliothèque.

que... "Agenda d'art 1987" Québec patrimoine mondial, est une édition Marcel Broquet et est vendue au musée du Québec même ainsi qu'à différents endroits.

L'histoire de la Matapédia

C'est l'histoire d'une famille, celle des Brochu mais c'est en même

temps l'histoire de la Matapédia que vient de signer un généalogiste, ancien président de la Société de généalogie de Québec, M. Renaud Brochu.

Cet ouvrage est aussi l'épopée de Pierre Brochu, de son fils Marcel, les premiers colons de cette région et de leurs descendants.

Sous le titre général de *Les Brochu* avec, en sous-titre, *Pierre le Matapédien*, ce second tome retrace l'histoire de la colonisation dans la vallée de la Matapédia dans le contexte canadien et américain des années 1830-1870.

L'auteur est son propre éditeur et son propre vendeur: 1521, avenue du Verger, Sainte-Foy, Québec G1W 3E3. Tél.: (418) 651-0906. L'ouvrage de 332 pages, avec cartes, photographies et reproductions, se vend \$27.

DERNIER RABAIS

50%

sur toute la marchandise de saison

- Toute vente finale
- Aucune mise de côté

Place Laurier
658-1212

Pour les enfants qui veulent suivre la mode, une mode qui les suit de 0 à 4 ans.

Le Salon
Geneviève Morel

vous offre sa

SUPER-VENTE
APRÈS INVENTAIRE

PROFITEZ-EN, LA VENTE SE TERMINE LE SAMEDI 24 JANVIER

SUPER-RABAIS
de **20% à 50%**
sur toute la marchandise
(Sauf médicale)

- Vêtements de base
- Fine lingerie
- Maillots de bain (Tropic - Gottex - Janine Robin - etc.)
- Bas et jupons

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
ACCEPTÉES: 522-1504

287, rue St-Joseph est (de biais avec la bibliothèque municipale)

LA BONNE AFFAIRE À QUÉBEC
CHEZ LALLIER

La seule et unique vraie

VENTE À 1¢

HONDA LA BONNE AFFAIRE. UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI.
Pour un temps limité seulement

INFORMATIONS SUR PLACE SEULEMENT.

Plus près de vous... à proximité du centre-ville.

CHARLESBOURG
4650, 3e Avenue ouest
627-1010

QUÉBEC
2000, boul. Charest
687-2525